

PLAN

Introduction	3
---------------------	----------

I. Historique

1. Le XVIIIe siècle

<i>-Les origines</i>	5
<i>-Denis-Louis Ravenel (1741-1746)</i>	6
<i>-Charles-Berger Dumesnil (1746-1763)</i>	8
<i>-Anne Courcier, veuve Berger-Dumesnil (1763-1775)</i>	10
<i>-Antoine-Charles Berger-Dumesnil et Thérèse-Adélaïde Berger-Dumesnil, veuve Maillet de Grandmaison (1775-1781)</i>	12
<i>-Jean Croisé (1781-1784)</i>	14
<i>-Louis-Charles Travers (1784-1786)</i>	16
<i>-Marie-Anne Santilly, veuve Combault (1786-1794). Pierre et Jules-Pierre Combault (1794-1800)</i>	16

2. Le XIXe siècle

<i>-Jean-Pierre Labbé (1800-1818)</i>	17
<i>-Le passage de Julie Charles "Elvire" (1817)</i>	20
<i>-Nicolas-Jean Delaplattre dit d'Aigremont (1818-1826)</i>	22
<i>-Thomas Coxhead Marsh (1826-1831)</i>	24
<i>-Pierre-François-Joseph du Boexic de Pinieux (1831-1843)</i>	25
<i>-Anne-Louise-Sophie Jollivet, veuve Lanchère de La Glandière (1843-1846)</i>	26

<i>-Anne-Louise-Sophie Dailly (1846-1881)</i>	28
<i>-Antoinette-Henriette-Sophie-Amélie Dailly, épouse Leroy-Beaulieu (1881-1909)</i>	33
<i>-Portrait d'Anatole Leroy-Beaulieu (1842-1912)</i>	34

3.Le XXe siècle

<i>-Anne-Henriette-Laurence-Sophie-Junilla et Blanche-Pia-Thérèse-Virginie Leroy-Beaulieu (1909-1919)</i>	38
<i>-S.A.I. du Square Lamartine (1919-1920)</i>	40
<i>-Ernest-Alphonse Roger (1920-1943)</i>	40
<i>-Tournage du film "Le colonel Chabert" (1943)</i>	44
<i>-Indivision Roger – Biju-Duval (1943-1974)</i>	45
<i>-Ville de Viroflay (1974)</i>	45

4.Le XXIe siècle **50**

Bibliographie **54**

Pièces annexes

Illustrations

Introduction

Sis au 7 avenue de Versailles et s'étendant jusqu'au chemin du Cordon, limite des deux communes, au lieu-dit autrefois "la Porte-Verte", le domaine de Bon Repos marque l'entrée de Viroflay du côté de Versailles (fig.1 et 9). Avec son parc boisé de plus d'un hectare, il constitue, à l'instar de celui de Madame Elisabeth à Montreuil, l'un des derniers témoins, si ce n'est le dernier, des grands domaines qui fleurirent à Viroflay aux XVIIIe-XIXe siècles.

A l'instar de l'ancien village voisin de Montreuil, annexé à Versailles en 1787, et qui relevait comme lui des Célestins de Paris, Viroflay fut, rappelons-le, au XVIIIe siècle le lieu de résidence privilégié d'un certain nombre de financiers et personnalités de la Cour. Modeste village aux confins de la forêt de Meudon, il sera en effet très apprécié jusqu'au milieu du XXe siècle pour son caractère vallonné et champêtre, son calme et son air pur.

Augmenté aux XVIIIe et XIXe siècles, le domaine fut réduit peu à peu sous la pression de l'urbanisation grandissante des environs de Versailles. L'installation de voies ferrées au tournant du XIXe puis, plus récemment, d'infrastructures autoroutières le réduisirent aux dimensions que nous lui connaissons aujourd'hui. Acquis en 1974 par la commune en vue de sa protection, il a fait l'objet d'un traitement distinct suivant qu'il s'agit du bâti ancien ou de l'espace boisé. Le premier est depuis plus de dix ans dans un état inquiétant tandis que le second a été réaménagé pour servir de parc public aux habitants de Viroflay et de Versailles limitrophes.

Menacée dans son intégrité même, cette ancienne demeure des XVIIIe et XIXe siècles, qui accueillit d'illustres figures, telles Julie Charles, célèbre égérie de Lamartine, Anatole Leroy-

Beaulieu, premier historien de la Russie, ou Ernest Roger, précurseur de la TSF, doit être sauvée en tant qu'ultime grande résidence historique et paysagère de Viroflay qui sut inspirer de nombreux artistes (fig.38-41).

La présente étude entend attirer l'attention de tous les élus et responsables du patrimoine et de l'environnement des Yvelines sur l'intérêt exceptionnel de ce site pour l'histoire de Viroflay, en même temps que pour l'environnement des départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine du fait de la proximité immédiate de la forêt de Meudon voisine.

I. Historique

1. Le XVIIIe siècle

Les origines

Une gravure intitulée "Giroflé proche de Versailles" (fig.2), réalisée en 1702 par Alain Manesson-Mallet, ingénieur des camps et armées du roi de Portugal, ancien maître de mathématiques des pages de la Petite Ecurie du roi à Versailles, nous rappelle ce que fut l'état du terrain de Bon Repos avant la construction de la maison au milieu du XVIIIe¹.

On y voit une grande artère en pente – l'actuelle avenue de Versailles – menant au village de Viroflay depuis le grand chemin de Paris (actuelle avenue de Paris). Un grand mur, à gauche en montant, clôture un parc qui sera intégré à Bon Repos au cours du XVIIIe siècle. Quelques maisons en vis-à-vis, à droite, marquent le début du village. Derrière, tout n'est que champs cultivés comme en témoignent le laboureur et sa charrue, tirée par deux chevaux. La forêt de Meudon n'est pas encore arrivée jusque là. Le plan terrier de Viroflay, daté du milieu du XVIIIe, atteste que le terrain est encore à l'état de champs à cette époque (fig.3)².

L'histoire de Bon Repos commence lorsque le 3 janvier 1673, les Révérends Pères Célestins de Paris cèdent à Antoine Genneau et Marie Challes, son épouse, une portion de terrain à cet endroit. Une mesure est bâtie pour servir de logement au maraîcher. La mesure et le terrain passent ensuite en 1714 à leur fille Marguerite, leur héritière pour moitié, épouse du jardinier Jacques Joug, suite au partage de leurs biens survenu le 29 novembre. Le 30 avril 1720, ces derniers cèdent le tout au charron parisien Pierre Jacquin par contrat passé

¹ Insérée dans son ouvrage *La Géométrie pratique*, Paris, 1702 (Cf. Jehan Despert, 1975, p. 141).

² Arch. dép. Yvelines, L3/93.

devant Denis Bonsau, greffier et tabellion de la prévôté et châtellenie de Sèvres. Suite à un retrait lignager³ obtenu par sentence du baillage de Versailles du 25 juin suivant, les biens regagnent le giron de la famille Genneau en la personne de Marie Genneau, petite-fille ou nièce d'Antoine et veuve de Jacques Godin, jardinier à Viroflay.

Denis-Louis Ravenel (1741-1746)

Le 14 juin 1741, Jacques Godin fils, jardinier maraîcher à Viroflay, cède une partie de ses terres à Denis-Louis Ravenel, conseiller du roi, receveur et payeur des rentes de l'hôtel de ville, pourvoyeur de la Maison du roi, demeurant à Paris, rue d'Anjou, paroisse de la Madeleine de la Ville Lévêque (actuelle paroisse de la Madeleine) pour 1000 livres, dont 120 versées le jour même. Il s'agit alors de la moitié par indivis de 5 quartiers de terre sis au bout de l'étang de l'Orme, terroir de Montreuil, tenant d'un côté en pointe vers Viroflay, d'autre côté aux héritiers de Jacques Jacquin, par devant au grand chemin de Versailles à Viroflay, dit aussi "de la porte royale du parc de Meudon", et par derrière aux terres de la seigneurie de Montreuil. A cette portion de terrain, s'ajoute une mesure couverte de tuiles avec cave, chambre, salle basse et grenier au-dessus de l'écurie. Une source est mentionnée dans le jardin⁴.

Ravenel se rend acquéreur de l'autre moitié des 5 quartiers de terre, situés de l'autre côté de la future avenue de Versailles, deux ans plus tard, le 27 juin 1743, de Claude Daussière, cocher du roi, et de Marie-Madeleine Jaquin, son épouse, devant Me Desallet, greffier notaire et

³Apparue au XIII^e siècle, l'institution du retrait lignager entendait concilier les droits des descendants ou ayants-droits et du propriétaire légitime qui souhaitait disposer librement de son bien. Elle permettait aux premiers de faire valoir leurs droits moyennant le remboursement du prix de la vente, assorti parfois d'un intérêt, à l'acquéreur. En vertu de l'article 136 de la coutume de Paris, ce remboursement devait intervenir dans les 24 heures de l'accord entre les parties. La procédure, qui avait donné lieu à de nombreux abus de la part des héritiers ou ayants-droits de certains biens, sera abolie en juillet 1790.

⁴Archives nationales, Minutier central, étude LXIV, 318.

tabellion à Montreuil. Un surplus de terrain est acquis le jour même devant Caisel, notaire au baillage de Meudon⁵.

Avec Denis-Louis Ravenel, commence l'histoire prestigieuse du domaine de Bon Repos. Le site passe en effet du statut de modeste exploitation agricole à celui de grande maison de plaisance et dépendances d'illustres financiers du XVIIIe siècle. Les années 1740 voient l'arrivée à Viroflay de nombreuses personnalités parisiennes et versaillaises, venues établir là leur résidence des champs⁶. Denis-Louis Ravenel n'est pas n'importe qui. Il possède depuis juin 1728 le domaine des Cèdres⁷, situé à l'actuel n° 2 de l'avenue de Versailles, alors à cheval sur Montreuil et Viroflay, et fait partie de la classe émergente des financiers⁸.

Né en 1678 et mort à Paris en janvier 1744, Ravenel est le fils d'un marchand bourgeois de Paris, Pierre Ravenel, et de Marie Bacquet, son épouse. Par sa sœur Anne, il est le beau-frère du financier Jean-Pierre Richard, écuyer, conseiller secrétaire du roi et receveur général des finances de la généralité de Tours, l'une des plus importantes d'Ancien Régime, propriétaire du château de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines). Sa tante Marguerite Bacquet est l'épouse du premier peintre du roi et directeur de l'Académie royale de peinture et sculpture, Louis de Boullogne (1654-1733).

Pourvoyeur de la Maison du roi des années 1700 aux années 1720, puis de la Maison de la reine durant les années 1720-1733, Ravenel fut trésorier payeur des rentes de l'hôtel de ville de Paris de 1713 à sa mort en 1744, charge qui fait de lui l'un des grands tenants des

⁵Indications consignées dans la vente du 16 août 1781 (Archives Nationales, Minutier central, étude LXVII, 753).

⁶Cf. Jéhan Despert, 1975, p. 145-146.

⁷ Cf. Thierry Claeys, 2011, p. 835

⁸Sur l'importance des financiers au XVIIIe, cf. Yves Durand : *Les fermiers généraux au XVIIIe siècle*, Paris, 1971, rééd. 1996.

finances de la monarchie. Non content de cela, il devient intéressé dans les affaires du roi en obtenant en 1738 un intéressement de 13 sols 4 deniers sur 20 sols dans les sociétés successives de pourvoirie des Maisons du roi et du dauphin⁹. L'homme est donc riche, très riche.

Par ses acquisitions, Ravenel souhaite étendre le parc de son domaine de Viroflay de part et d'autre de la montée au village. Il ne profitera que peu de temps de ces nouveaux terrains puisqu'il meurt en 1744. Il a néanmoins le temps de faire démolir les anciennes mesures de maraîchers et d'entamer la plantation du parc.

Charles Berger-Dumesnil (1746-1763)

Le 2 décembre 1746, Catherine-Madeleine Cottedefer, troisième épouse de Denis-Louis Ravenel cède en compagnie du tuteur de leurs trois enfants mineurs, Perrette-Catherine, Marie-Anne et Pierre-Denis, les terrains à Charles Berger-Dumesnil, écuyer, conseiller secrétaire du roi maison couronne de France et de ses finances, lui aussi intéressé dans les affaires du roi, et à Anne-Angélique Courcier, son épouse, domiciliés rue de la Jussienne, paroisse Saint-Eustache à Paris. Le prix et la description du terrain à cette époque ne nous sont pas connus, hélas, l'acte de vente étant disparu¹⁰. Par sa profession, Berger-Dumesnil n'est donc pas un inconnu pour la famille puisqu'il fait partie lui aussi de la classe des financiers.

Sur ce terrain, Berger-Dumesnil fait bâtir une maison sur la rue et une basse-cour en vis-à-vis, visibles sur d'anciens plans cadastraux (fig.4 et 8). Son état et son mobilier nous sont connus par les deux inventaires après décès de Berger-Dumesnil en 1763 et de son épouse

⁹ Cf. Thierry Claeys, 2011, t. II, p. 835.

¹⁰ Archives nationales, Minutier central, étude XCV, 187 (acte en déficit). Les présentes indications nous sont données par les actes de vente qui suivent.

en 1775¹¹. Surtout Berger-Dumesnil entame la réalisation d'un vaste domaine, véritable pendant de celui des Cèdres, de l'autre côté de l'avenue de Versailles. La cote 3 de l'inventaire de ses papiers fait état de l'acquisition de 5 nouveaux quartiers de prés au bout du jardin, la cote 4, d'un contrat de vente du 18 septembre 1745 tandis que la cote 8 mentionne 22 pièces qui sont autant de titres d'acquisition de terre et de bois à Viroflay pour la formation du domaine¹². Acquisitions que Berger-Dumesnil s'empresse de faire clôturer de murs.

Il a visiblement mis à profit les nombreux marchés de fournitures et de viande aux armées du roi en Allemagne, obtenus à l'occasion de la guerre de Sept Ans (1756-1763), pour réaliser le domaine de ses rêves. D'après son inventaire, la maison dispose d'une cour et d'une basse-cour dans laquelle sont, suivant l'usage, les écuries et les remises. Au-dessus de ces dernières logent les laquais. On mentionne également la présence de tous les éléments d'une exploitation agricole : vacherie, porcherie, laiterie, fruitier et colombier. Une serre a été installée à proximité de la basse-cour. Les cuisines sont établies, quant à elles, dans les sous-sols de la maison qui font dès lors office de communs et qui prennent leur jour sur le jardin. De l'autre côté du logis principal, sont en effet le jardin et le parc du domaine.

Le rez-de-chaussée de la maison se compose d'un vestibule d'entrée, d'une antichambre attenante, d'une salle à manger et son office, et d'une autre pièce ensuite. De l'autre côté du vestibule, se trouvent l'escalier principal et sa "petite garde-robe" au-dessous. Suivent une vaste antichambre et une chapelle privée. Un salon de compagnie donne derrière le vestibule sur le jardin. On mentionne également à ce niveau, près de l'escalier, "un cabinet d'eau servant de salle de bain".

¹¹Archives nationales, Minutier central, étude LXXXIV, 487 : Inventaire du 23 février 1763 ; *ibid.* étude XV, 883 : Inventaire du 17 février 1775. Pour le mobilier, voir le CD de reproduction des deux actes joint.

¹² *Ibid.*

Depuis le salon, on accède à la terrasse sur le jardin et, sur l'un des côtés, à l'appartement de la maîtresse de maison. Conformément aux usages, il est composé d'une antichambre, d'une chambre, d'une petite garde-robe et d'un cabinet de toilette ensuite, lesquels sont communs à une autre chambre donnant aussi sur le jardin, dotée de ses garde-robes de part et d'autre de l'alcôve.

Au premier étage, sont les appartements des enfants de Berger-Dumesnil, Antoine-Charles et sa fille, Thérèse-Adélaïde, séparés par un couloir longitudinal. A gauche de l'escalier, un des appartements comprend une petite antichambre, un cabinet de toilette à côté ayant vue sur le jardin, une petite chambre ensuite et une garde-robe. Celle-ci débouche à son tour sur un nouvel appartement en enfilade avec petite chambre et garde-robe également. Une pièce de passage donne accès à un petit appartement sur le jardin.

Au second étage en attique, sous le comble mansardé, se trouvent divers appartements dont celui du maître de maison et de son fils aîné Charles-Gatien. Dans le galetas au-dessus, formant le troisième étage, sont les chambres des domestiques dont celle de la cuisinière. Certaines des pièces évoquées donnent aussi sur l'avenue de Versailles.

Pour mieux servir l'exploitation de son nouveau domaine de Viroflay, Charles Berger-Dumesnil a obtenu du conseil du roi en juin 1757, "à titre d'aroulement et de propriété incommutable" (sic), l'ancienne ferme domaniale de Viroflay et ses 1 arpent 48 perches de terrain, moyennant une redevance annuelle de 60 livres. Par un autre arrêt du conseil du même jour, il bénéficie de la jouissance, pour lui et

ses héritiers, de 14 arpents de prés en plusieurs pièces moyennant 340 livres de redevance annuelle¹³.

Anne Courcier, veuve Berger-Dumesnil (1763-1775)

A la mort de Charles Berger-Dumesnil, le 18 février 1763, à son hôtel de la rue de la Jussienne, les biens échoient à sa veuve Anne Courcier en tant que dernier bénéficiaire des biens de leur communauté, en vertu de leur contrat de mariage du 16 septembre 1736, et en tant que tutrice de leurs enfants mineurs. Ils ont pour subrogé tuteur, Pierre Randon de Pommery, intéressé dans les affaires du roi, membre lui aussi d'une grande famille de financiers du XVIIIe siècle (Randon de Malboissière, Randon de Boisset, Randon de La Tour...) ¹⁴. Sa présence témoigne des alliances prestigieuses tissées par les Berger-Dumesnil avec les milieux d'argent parisiens.

La famille est assurément très aisée. Outre le mariage de leur fille avec une autre grande figure de la finance du XVIIIe siècle – Maillet de Grandmaison, comme nous le verrons –, l'état de la maison de Viroflay en 1775, date du décès d'Anne Courcier, atteste du rang de fortune atteint alors. Durant les treize années de son veuvage, elle s'est livrée à une débauche d'aménagements jamais atteinte.

Son inventaire fait état en effet d'un profond réaménagement de la maison qui a vu l'apparition de nouvelles pièces par le redécoupage des plus grandes, mais aussi une remise au goût du jour complète par la création de nouvelles cheminées et de leurs trumeaux de glaces ou l'apparition du papier peint – nouveau genre décoratif – dans certaines pièces comme cette antichambre au second étage ayant vue sur la terrasse, revêtue de "papier velouté collé bleu et blanc". Le mobilier a été considérablement augmenté, son relevé faisant désormais le

¹³ Voir note 11, inventaire de 1763, cotes 5 et 6 des papiers.

¹⁴ Voir Thierry Claeys, 2011, t. II, p. 824-833.

double de celui du mari en 1763. Madame veuve Berger-Dumesnil tenait visiblement à rivaliser avec les autres maisons prestigieuses de Versailles et ses environs. Rappelons en effet que l'intérieur d'une maison, bien plus que l'extérieur, était le moyen au XVIIIe d'afficher son rang et sa fortune.

L'inventaire des papiers de la veuve Berger-Dumesnil comprend également plusieurs liasses de mémoires d'ouvrages d'artisans (cotes 91 à 95, 104, 107, 112, 117, 135...) qui témoignent des améliorations apportées à la maison. Il s'agit là de marchés de maçons, peintres, menuisiers, couvreurs, plombiers, vitriers, serruriers, marchand de fer, plâtriers, chauffourniers, etc... La maison est désormais dotée d'une fruiterie, située dans un logis de la basse-cour dévolu au jardinier¹⁵.

Outre le réaménagement quasi-complet des bâtiments, la veuve Berger-Dumesnil a poursuivi l'augmentation du domaine entamée par son époux. Elle a procédé ainsi à différents échanges de terres avec Louis XV et fait réaliser par Delatour, géographe du roi, le relevé de ses bois, terres et prés de Viroflay¹⁶. Paradoxalement, ce n'est pas dans cette maison si appréciée qu'elle décède le 20 janvier 1775, mais dans l'appartement d'une maison de la rue Royale à Versailles qui appartient à un dénommé Lecomte. Cet appartement lui faisait office de pied à terre lorsqu'elle se rendait à la Cour¹⁷.

Antoine-Charles Berger-Dumesnil et Thérèse-Adélaïde Berger-Dumesnil, veuve Maillet de Grandmaison (1775-1781)

Dernier des deux fils du couple, Antoine-Charles Berger-Dumesnil, écuyer, hérite du domaine de Viroflay en tant qu'héritier mâle et légataire universel de sa mère. Pour des motifs inconnus (difficultés

¹⁵ Voir note 11, inventaire de février 1775.

¹⁶ *Ibid.*, cote 58 et 59 des papiers.

¹⁷ Archives nationales, Y 12 790/A : Scellés du 20 janvier 1775.

financières, requête personnelle de sa sœur, partie de la dot de celle-ci non versée... ?), il procède le 21 avril 1778 à la cession des lieux à sa cadette Thérèse-Adélaïde, tous deux souhaitant maintenir les biens dans la famille¹⁸.

Thérèse-Adélaïde Berger-Dumesnil dispose en effet de moyens conséquents en tant que veuve de Jean-Etienne Maillet de Grandmaison, écuyer, conseiller secrétaire du roi. Elle a épousé le 3 août 1763 ce financier, intéressé dans différentes affaires du roi, sous-fermier des domaines de Lorraine de 1750 à 1756, fermier des droits domaniaux en 1767-1771, etc..., mort en juin 1771 dans leur hôtel parisien de la rue Saint-Avoie. La masse des biens de leur communauté se montent alors à 210 000 livres¹⁹.

Thérèse-Adélaïde s'est fait reconnaître en outre, par lettres patentes de la chancellerie du Palais de Paris (actuel Tribunal de Paris) du 1^{er} juillet 1775, seule et unique héritière sous bénéfice d'inventaire de sa mère. En conséquence de quoi, le frère et la sœur décident de procéder d'un commun accord à une licitation réciproque pour éviter les frais de mise en licitation du domaine. En 1778, Thérèse-Adélaïde verse à son frère la somme de 60 000 livres, somme substantielle qui témoigne des efforts apportés par les Berger-Dumesnil depuis 1746 pour faire de Bon Repos l'un des plus beaux endroits de Viroflay.

Il est décrit dans l'acte de licitation notarié comme "une grande maison composée d'un corps de logis en face du grand chemin de Paris à Versailles (avenue de Versailles), d'une aile de bâtiment de chaque côté, d'un pavillon d'entrée à la suite, d'un jardin d'agrément audevant de ces batiments, de deux jardins potagers derrière sur lesd. Anciennes cour & bassecour". Sont signalés également sept autres

¹⁸ Archives nationales, Minutier central, étude XV, 917.

¹⁹ Voir Thierry Claeys, t. II, 2011, p. 298-299.

éléments : "2°. Un emplacement contenant un arpent quarante huit perches clos de murs, 3° Une petite maison et marais au hameau dit la Marquette à droite dud. grand chemin de Paris à Versailles, 4° Vingt arpent soixante-dix-neuf perches de terres labourables et un pré de douze pièces, 5° Six arpents sept perches de bois en quatre pièces, 6° Cinq arpents huit perches de terres en friche en une seule pièce, 7° Quinze livres de rentes foncières non rachetables".

Le contrat signale aussi la cession, en décembre 1772, par la veuve Berger-Dumesnil à Jean-Baptiste Machet, fontainier du roi, et Marie Gagne, sa femme, d'une pièce de terre de 70 perches. Il rappelle enfin les redevances dues aux seigneuries de Montreuil et de Porchefontaine, ainsi qu'au domaine de Meudon.

La licitation du 21 avril 1778 permet à Antoine-Charles et Thérèse-Adélaïde de procéder à la liquidation de certaines créances et fait suite au règlement de différents aspects de la succession de leur mère²⁰.

Jean Croisé (1781-1784)

Thérèse-Adélaïde conserve le domaine trois années durant. Commence alors pour Bon Repos, une période d'instabilité qui va voir se succéder six propriétaires en 20 ans ! Remariée à Hubert-Jean Mutet, écuyer, conseiller du roi au Châtelet de Paris, et domiciliée chez lui rue Saint-Louis, dans le quartier du Marais à Paris, la veuve Maillet de Grandmaison ne vient plus guère à Viroflay.

Déjà dégradés à la mort de sa mère – elle avait autorisé son frère en avril 1775 à procéder à quelques réparations²¹ –, les bâtiments du

²⁰Sont passés le même jour : une convention de partage et un arrêté des comptes de la succession de leur mère ; deux quittances entre Antoine-Charles Berger-Dumesnil, sa sœur Thérèse-Adélaïde et Nicolas Rosignon, bourgeois de Paris ; une obligation de Thérèse-Adélaïde à Pierre-François Calais, huissier audienier au Châtelet de Paris.

²¹ Archives nationales, Y 12 790/A : Scellés du 20 janvier 1775.

domaine se voient ainsi démantelés en partie. Elle a procédé – à une date inconnue – à la vente du logis des écuries au comte de La Tour d’Auvergne et démoli l’aile gauche du corps principal comme en témoignent les matériaux (moellons, pierres et pièces de charpente) contenus dans la vente qui suit²². On comprend mieux dès lors la qualité du nouvel acquéreur.

Le 16 août 1781, les biens de Viroflay restants sont cédés en effet à Jean Croisé, maître maçon au faubourg Saint-Antoine à Paris, demeurant rue Saint-Sébastien, paroisse Sainte-Marguerite, et qui entend réaliser là une opération spéculative²³. La propriété est décrite alors comme "une maison size à Viroflay près Versailles servant anciennement de basse cour, consistant en un corps de logis simple en profondeur élevé d’un rez de chaussée, premier étage et grenier lambrissé en partie, une aïle en retour sur la cour composée d’un rez de chaussée, un étage à mansardes au-dessus sans distribution, un petit corps de logis en entrant dans la cour à gauche et chambre lambrissée dans le comble, une salle ensuite en chambre lambrissée au dessus, écurie ensuite et grenier au-dessus, cour, potager et jardin dans lequel est une pièce d’eau empoissonnée. Lesd. Bâtimens, cour et jardin contenant en superficie environ deux arpents trente cinq perches, circonstances et dépendances de lad. Maison ainsi que le tout se poursuit et comporte sans en rien réserver, tenant d’un côté au bâtiment des écuries vendus à M. le comte de La Tour d’Auvergne, d’autre à l’étang de Viroflay (la pièce d’eau du parc), par derrière au bois du Roy et par devant à l’avenue de Viroflay"²⁴.

La vente est conclue moyennant la coquette somme de 22 000 livres dont 12 000 livres à verser d’ici deux mois et 500 livres de rente

²² Archives nationales, Minutier central, étude LXVII, 753.

²³ Voir plus bas.

²⁴ *Ibid.*

annuelle pour le reste. Les 12 000 livres sont finalement versées le 2 mars 1782 par Louis-Charles Travers, négociant sur le Pont Notre-Dame à Paris, procureur de Jean Croisé, et que nous reverrons bientôt²⁵.

Suite à la démolition d'une des ailes, Croisé procède à un nouveau remodelage de la maison sur rue, tel qu'on la connaît aujourd'hui. Les ouvrages achevés, il la revend deux ans plus tard au sieur Travers susnommé après une mise en adjudication. Il s'agit là pour lui de tirer le meilleur prix de son acquisition, opération spéculative bien connue des architectes et des entrepreneurs du bâtiment au XVIIIe comme le confirme l'acte de vente de 1784.

Louis-Charles Travers (1784-1786)

On rappelle en effet, en préambule de l'acte, que Jean Croisé – désormais retiré du métier et domicilié rue Popincourt, paroisse Sainte-Marguerite –, souhaitant procéder à la vente amiable à moindre frais de plusieurs immeubles lui appartenant, les a mis aux enchères sur simple affiche en l'étude de Me Paulmier, notaire à Paris. Parmi ces immeubles, se trouve la maison de Viroflay qui a été adjugée le 12 mai 1784 à Me Charrier, procureur au Châtelet, lequel en a passé déclaration le 19 du mois au profit de Louis-Charles Travers, négociant à Paris, domicilié rue de la Lanterne, paroisse Sainte-Croix-de-la-Cité. Cette adjudication a été formalisée ensuite devant notaire les 10 et 18 août 1784²⁶.

La maison est alors décrite comme "une maison de campagne sur la route de Versailles composée d'un grand corps de logis donnant sur le chemin de Viroflay, d'une aile en retour, le tout comprenant plusieurs appartements de maitre, cuisine, salle à manger, chambres de

²⁵ Quittance du 2 mars 1782 à la suite de l'acte (*ibid*). Voir plus bas.

²⁶ Archives nationales, Minutier central, étude LXVII, 770.

domestiques, greniers et cave, grange de cent pieds de long sur quinze pieds de hauteur, écurie, vacherie, poulailler et colombier, jardin en rapport, terrasse, pièce d'eau empoissonnée, le tout en bon état ainsi que ladite maison, circonstances et dépendances se poursuivent et comportent de fond en comble"²⁷.

La vente est conclue moyennant la somme de 17 600 livres, montant de l'adjudication, soit 4400 livres de moins que la transaction de 1781.

Marie-Anne Santilly, veuve Combault (1786-1794). Pierre et Jules-Pierre Combault (1794-1800)

Travers, devenu gendre de Croisé après le mariage avec sa fille Marie-Auguste-Toussaint, vend la maison, le 23 septembre 1786, à Jacques Laurent, chapelain ordinaire de Madame Victoire, fille de Louis XV et tante de Louis XVI, domicilié à l'hôtel du Grand Maître à Versailles, paroisse Saint-Louis, pour 18000 livres. La somme sera réglée en deux fois, les 8 et 13 mars 1787, suivant les quittances indiquées au contrat. Jacques Laurent n'est en fait qu'un intermédiaire : il fait déclaration de son acquisition et des sommes avancées à cet effet, dès le lendemain, à Marie-Anne Santilly, veuve de Pierre Combeau, avocat honoraire ès conseil du roi, établie à Viroflay²⁸.

Cette nouvelle cession est sans doute motivée par les difficultés financières de Travers puisqu'outre la maison, il a cédé le même jour le mobilier pour 6100 livres²⁹. La maison est restée identique à la description de 1784 et ne bougera plus jusqu'au début du XIXe siècle.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Archives nationales, Minutier central, étude XCI, 1237 : Déclaration du 24 septembre 1786.

²⁹ *Ibid.*

Marie-Anne Santilly la conserve jusqu'à son décès à Viroflay, le 5 nivôse an III (25 décembre 1794), ainsi que le constate un acte de notoriété du 5 pluviôse (22 janvier 1795)³⁰. Elle laisse pour héritiers ses deux fils Pierre et Jules-Pierre Combault, âgés respectivement de 46 et 42 ans³¹.

2.Le XIXe siècle

Jean-Pierre Labbé (1800-1818)

Le 14 vendémiaire an IX (6 octobre 1800), le domaine de Bon Repos est acquis par Jean-Pierre Labbé, domicilié à Viroflay, des mains des frères Combault, établis à Paris, 8 rue de la Monnaie, division du Muséum, moyennant la somme de 6000 francs payés comptant. Il couvre alors 80 ares 27 centiares. Ne sont pas compris dans la vente, les glaces, consoles et autres effets mobiliers. Seuls demeurent les placards et armoires établis dans les boiseries. L'acte rappelle que la maison a été reconstruite en grande partie par Jean Croisé à partir des logis de l'ancienne basse-cour³².

Cette vente faisait suite à une première acquisition par adjudication de Labbé, alors domicilié à Paris, 90 rue Saint-Honoré, division de la place Vendôme, d'un terrain mitoyen de 42 ares 20 centiares, le 15 fructidor an VI (1^{er} septembre 1798), sous le couvert de François Boudard, homme de loi domicilié à Paris, 102 rue de la Tissanderie, division des Droits de l'Homme, mandataire d'Armand-Joseph et de Pierre-François-Raoul de Laistre, au tribunal des criées du département de la Seine. Boudard en fit déclaration à Labbé le jour même devant notaire³³.

³⁰ Archives nationales, Minutier central, étude LVIII, 588.

³¹ Voir acte mortuaire de la défunte en annexe de l'acte de notoriété (*ibid*).

³² Archives nationales, Minutier central, étude XI, 805.

³³ Archives nationales, Minutier central, étude XI, 799.

Ce terrain avait été adjugé pour 8550 francs, suite à l'étonnante saisie opérée par Antoine-Charles Berger-Dumesnil et Michel Heudier pour le règlement de cette somme dont l'origine n'est curieusement jamais précisée dans les actes. Comment en effet Berger-Dumesnil pouvait-il à nouveau revendiquer des droits sur une propriété cédée à sa sœur en 1778 ?! La déclaration de l'an VI comme l'acte de vente de la maison de 1818 ne sont pas clairs sur ce point, pas plus que les suivants³⁴. Il semble bien que le personnage ait profité de ces temps troubles pour revendiquer des droits sur un domaine qui lui appartient il y a 22 ans ! Quand bien même sa sœur serait décédée entre temps, celle-ci avait abandonné les lieux dès 1781 ! Il avait visiblement ressorti d'anciens titres de propriétés pour justifier les prétentions du dénommé Heudier, probablement un créancier des Combeau ou de la succession de leur mère (?).

Quoi qu'il en soit, par ces deux acquisitions, Labbé avait fait là de bonnes affaires. Les 6000 francs de la maison en 1800 montrent que le domaine est alors en fort mauvais état. On est loin des 18000 livres de 1786, montant de l'acquisition de la veuve Combault ! Devenu maire de Viroflay en 1799, Jean-Pierre Labbé est désormais une notabilité, côtoyant les cercles parisiens et versaillais. Il lui faut un domaine à sa mesure et il a les moyens de remettre les lieux en état. Il va en faire le plus couru des environs de Versailles sous l'Empire et la Restauration. Il convient en effet de rappeler ce que fut la carrière de ce personnage, à la fois poète et agriculteur. Avec lui, commence la grande réputation du domaine au XIXe siècle.

Né le 21 janvier 1765 à Louvigny (Calvados) dans une famille d'agriculteur, il est envoyé à Caen pour se former à la philosophie et la théologie, son père, homme pieux, souhaitant l'orienter vers la

³⁴ Voir plus bas.

prêtrise. Son goût des sciences le conduit finalement à Paris où il entame une carrière de commerçant et dirige plusieurs sociétés. Aimable et distingué, il se fait remarquer au début de la Révolution par la princesse de Rohan dont il partage les opinions royalistes. Il assiste chez elle aux prières du vendredi en soutien à Louis XVI.

Auteur de vers piquants contre le pouvoir en place, Labbé doit quitter Paris : on avait publié en effet à son insu un quatrain improvisé chez la princesse. Il se rachète en intégrant l'administration des armées républicaines. Arrêté sous la Terreur pour ses convictions royalistes, il parvint à lever les objections à son endroit mais est mis sous surveillance. La chute de Robespierre en juillet 1794 (thermidor an II) le sauve de la guillotine et lui permet de regagner Paris. Il y fait la rencontre sous le Directoire de Mademoiselle Marie-Madeleine Thierry de Ville d'Avray qu'il finit par épouser. Le couple s'installe en 1800 dans la maison de Viroflay, acquise en octobre.

Comme nombre de ses contemporains, pétris des idées des physiocrates du XVIIIe siècle, Labbé peut enfin réaliser là ses expériences agronomiques. Ses beaux succès le font remarquer de la Société d'agriculture de Versailles dont il deviendra le président. En 1810, il est admis à la Société d'agriculture de Paris. Il en est l'un des membres les plus zélés, publiant plusieurs écrits sur le sujet dont un *Rapport sur la fabrication des eaux-de-vie de pomme de terre*. Il déploie aussi de belles connaissances dans le croisement des bêtes à cornes et en démontre les avantages pour le genre. En 1840, il rédige un rapport sur la manufacture de sucre de fécule établie à Rueil par MM. Labiche et Turgot. Il occupera ses dernières années au perfectionnement et au développement de ses produits.

Maire de Viroflay de 1799 à 1816, Jean-Pierre Labbé rend de grands services lors de l'invasion étrangère de 1814. Poète à ses heures, il est

l'ami du célèbre auteur versaillais Jean-François Ducis (1733-1816) qui fait de lui un éloge flatteur dans une lettre adressée au grand dramaturge Talma en vue d'obtenir une représentation à Viroflay. Lettre qui sera insérée dans les *Etudes théâtrales* de Madame de Chalot, veuve de Talma. Labbé meurt le 13 février 1840 d'une violente fluxion de poitrine.

Ses liens avec les grands poètes du début du XIXe siècle, comme ses qualités d'agronome, n'avaient pas manqué de le faire remarquer des salons parisiens. Rappelons qu'au moment de l'achat de Bon Repos, il est domicilié rue Saint-Honoré, non loin des beaux hôtels de la place Vendôme. Il ne manqua pas d'y rencontrer la célèbre égérie d'Alphonse de Lamartine, Julie Charles.

Le passage de Julie Charles "Elvire"(1817)

Née Julie Bouchaud des Hérettes, le 4 juillet 1784 à Paris, elle passe son enfance à Saint-Domingue d'où sa mère était originaire et où son père, nantais, faisait commerce de l'indigo, du sucre et du café. A la mort de sa mère, son père la ramène en France et la confie à une tante sans le sou, domiciliée au Havre, puis à Paris. Elle vit ensuite à Saint-Paterne, près de Tours, où son oncle maternel possède une jolie propriété dénommée "la Grange Saint-Martin". Elle y rencontre et épouse le 6 thermidor an XII (26 juillet 1804), le grand physicien et aérostatier Jacques-Alexandre-César Charles (1746-1823), secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et bibliothécaire de l'Institut, célèbre depuis son envol en ballon aux Tuileries avec Noël Robert en décembre 1783. Envol qui le pose désormais en rival des frères Montgolfier. Ce mariage marque pour Julie le début d'une vie agréable. Elle tient salon à Paris que fréquentent d'importants

personnages de la vie politique et littéraire du temps dont notre Jean-Pierre Labbé³⁵.

En 1816, Julie, de santé fragile, souffre de troubles nerveux et de phtisie (ou tuberculose). On lui conseille les eaux et l'air d'Aix-les-Bains. Elle s'y rend pour le 17 septembre, logeant à la pension du docteur Perrier où s'installe également, le 5 octobre, le jeune poète Alphonse de Lamartine. Naît alors entre eux, un amour profond mais platonique et qui le restera jusqu'au bout. Ils quittent Aix le 25 octobre et se séparent à Mâcon, elle rejoignant Paris et lui, Milly-la-Forêt. Ils entament alors une abondante correspondance dont seules quatre lettres de Julie sont conservées, Lamartine ayant procédé à la destruction de celles de son aimée et fait récupérer les siennes. Avec l'hiver, la maladie de Julie s'aggrave et le poète s'inquiète de plus en plus de son état. Ils se revoient au printemps à Paris et se donnent rendez-vous pour l'été à Aix-les-Bains.

En août 1817, Lamartine l'y attend vainement : la maladie ayant progressé, Julie ne peut faire le voyage. Elle doit se reposer à la campagne. Elle séjourne ainsi, à partir du 17 juin et durant tout l'été, chez son ami Labbé à Viroflay³⁶. Le 30 septembre, elle quitte Bon Repos et meurt trois mois plus tard, le 18 décembre, à Paris, âgée de 33 ans. En souvenir de celle qu'il dénommera "Elvire", Lamartine écrit *Le Lac*, poème publié dans ses *Méditations* en 1820 puis, en 1849, *Raphaël, pages de la vingtième année*, roman dans lequel il donne une version romancée de leur rencontre qu'il situe sur le lac du Bourget. Le poète restera marqué à jamais par l'intensité des

³⁵Voir Louis de Grandmaison : *L'acte de mariage d'Elvire (Julie Bouchaud des Hérettes)*, Paris, 1905 ; Etienne Ravilly : "Julie Bouchaud des Hérettes. L'«Elvire» de Lamartine", *Les annales de Nantes et du pays nantais*, n° 254, 1994, p. 11-12 ; *Correspondance d'Alphonse de Lamartine. Deuxième série (1807-1829)*, t. II (1816-1819), textes réunis par Christian Croisille et Marie-Renée Morin, Paris, 2004, p. 570-571 ; et Gérard Unger : *Lamartine, poète et homme d'état*, Paris, 1998, p. 67-73.

³⁶Voir Marquis Albert-Marie-Pierre de Luppé : *Les travaux et les jours d'Alphonse de Lamartine*, Paris, 1942, p.62.

sentiments que lui inspira cette jeune femme dont il dira en 1865 à son secrétaire Dargaud : "*Tout de même, c'est elle que j'ai le plus aimée*" !³⁷.

Ainsi Bon Repos marque-t-il à sa façon, l'histoire littéraire française du XIXe siècle. Il n'a pas fini de marquer l'histoire tout court. D'autres personnages illustres suivront en effet au cours du siècle et du suivant.

Nicolas-Jean Delaplattre dit d'Aigremont (1818-1826)

Presqu'un an après le départ de Julie Charles, Jean-Pierre Labbé et son épouse, alors établis à Paris, 17 rue Duphot, procèdent à la mise en vente de la maison. Elle est acquise le 16 septembre 1818 par Nicolas-Jean Delaplattre dit d'Aigremont, domicilié à l'hôtel de Wagram, 9 rue de la Paix, pour 14 000 francs. Le prix atteste encore une fois des améliorations apportées aux lieux. Il a plus que doublé depuis 1800 ! D'Aigremont s'acquitte de la totalité par quittance du 15 avril 1819³⁸.

Si la maison proprement dite n'a guère changé, le parc en revanche a été aménagé à l'anglaise suivant le goût du moment et couvre une superficie d'1 hectare 22 ares 47 centiares. Labbé s'était défait des bâtiments de l'ancienne basse-cour situés en vis-à-vis, cédés à un certain Féhard et avait établi les nouvelles remises, écuries et cour du lieu sur un terrain de 42 ares 20 centiares, acquis le 15 fructidor an VI (1^{er} septembre 1798) suivant le même procédé et des mêmes mains que ceux de la maison. Le domaine est désormais entouré par le chemin de Versailles, par celui qui longe le terrain du dénommé

³⁷Voir note 35, Gérard Unger, p. 73. Sur Julie Charles, voir également : Léon Séché : *Lamartine de 1816 à 1830. Elvire et les méditations*, Paris, 1905 ; Baron de Nanteuil : *Les portraits d'Elvire. Le masque arraché. La vraie figure de l'amie de Lamartine*, Paris, 1931 ; Louis Hastier : *Enigmes du temps passé*, Paris, 1944 ; Maurice Toesca : *Lamartine ou l'amour de la vie*, Paris, 1969 ; Emile Magnien : *Dans l'intimité de Lamartine*, Paris, 1974 ; Michel Domange : *Le petit monde de Lamartine*, Paris, 2001.

³⁸Archives nationales, Minutier central, étude LXXXVII, 1395. La quittance est consignée à la suite de la vente.

Blondel, "acquéreur de M. Lenchère" (chemin du Cordon), et au-derrière par le chemin qui longe la forêt de Meudon.

Sont également compris dans la vente, la glace du salon et celle d'une antichambre au premier étage, à gauche en montant, ainsi que les boiseries, alcôves, placards, armoires, buffet de la salle à manger et autres mobiliers cédés par les vendeurs. A l'extérieur, ce sont deux vases de marbre sur leur socle qui sont aussi acquis.

Avec Delaplattre d'Aigremont, Bon Repos redevient une maison de plaisance comme au XVIIIe siècle, ce qu'elle n'était plus depuis son acquisition par la veuve Combault en 1786 à qui elle servait d'habitation. La période de la Restauration entend en effet renouer avec certains usages du XVIIIe siècle, surtout en ce qui concerne la noblesse de fraîche date dont D'Aigremont fait partie, semble-t-il.

On ne sait rien en effet de ce personnage qui n'est signalé dans aucun dictionnaire biographique ou de la noblesse d'Ancien Régime. Il pourrait bien être de ces nombreux anoblis de la Restauration, Louis XVIII et Charles X voyant là un moyen d'asseoir leur pouvoir sur une bourgeoisie à leur solde. La dénomination "dit d'Aigremont" laisserait entendre également une noblesse d'emprunt.

Thomas Coxhead Marsh (1826-1831)

A partir de 1826, le domaine entre à nouveau dans une période d'instabilité : trois propriétaires en 20 ans ! C'est certes moins que la fin du XVIIIe mais la multiplication de ces ventes est révélatrice de ces temps incertains.

Un Anglais à Viroflay ! Le 23 octobre 1826, Thomas Coxhead Marsh, gentilhomme anglais, et son épouse Louise Verity, établis à

Park Hall près d'Epping dans le comté d'Essex, au nord-est de Londres, et logés à Paris, 103 rue de Bourbon (de Lille), se rendent acquéreurs de Bon Repos pour la coquette somme de 50000 francs ! Somme qui ne sera acquittée en totalité qu'au printemps 1829, après un premier versement de 42000 francs, le 17 avril 1827. Marsh avait bloqué les 8000 francs restants "pour défaut de justification de la quittance du prix de l'adjudication prononcée au profit de M. et Mme Labbé vendeurs de M. et Mme d'Aigremont sous le nom de M. et Mme Delaitre (...)" (sic) ! Il soupçonnait, semble-t-il, une absence de purge des hypothèques à cette époque, mais il s'agissait aussi là visiblement pour lui d'un prétexte pour retarder le versement du montant final³⁹. Peut-être le personnage avait-il pressenti un abus dans le prix exorbitant de la propriété ? Prix qu'il sera le seul à payer aussi cher au cours du siècle.

Les bâtiments ont conservé la même physionomie qu'en 1784. L'acte de vente précise juste que la pièce d'eau du parc n'est plus "empoisonnée" mais "alimentée par des eaux vives" tandis que le parc est plus que jamais à l'anglaise !

Thomas Coxhead Marsh (1780-1847) n'est pas n'importe qui. Il est le fils adultérin d'un célèbre marchand et parlementaire anglais Thomas Coxhead (1734-1811). Les raisons de sa présence en France à cette époque nous sont inconnues : entendait-il avoir sa résidence de plaisance en France en cette période du règne de Charles X où régnait une certaine anglophilie ? Fuyait-il son pays natal ou, tout simplement, commerçait-il avec les milieux parisiens et franciliens ? Quoi qu'il en soit, il cède Bon Repos presque un an après la chute de Charles X en juillet 1830.

³⁹ Archives nationales, Minutier central, étude XXVI, 1032.

Pierre-François-Joseph du Bouexic de Pinieux (1831-1843)

Le 11 mai 1831, le site passe entre les mains de Pierre-François-Joseph du Bouexic, chevalier de Pinieux. L'homme est dit "propriétaire" suivant la dénomination classique du XIXe pour qualifier les possédants. Il est en effet domicilié à Paris dans le prestigieux quartier du faubourg Saint-Honoré, au 88 place Beauvau. La vente est conclue pour 30000 francs, soit une perte sèche de 20000 francs pour notre Anglais que seule cette période effervescente de la jeune Monarchie de Juillet peut justifier. La somme sera soldée en deux quittances de 15000 francs, datées des 27 octobre 1831 et 7 mai 1833⁴⁰.

Notabilité parisienne des XVIIIe et XIXe siècles, né à Rennes en 1780 et mort à Paris, le 21 novembre 1867 en son hôtel de la rue Saint-Florentin, Bouexic de Pinieux est issue d'une des plus illustres familles bretonnes. Anoblée depuis le XVIe siècle, la branche aînée, dont il est alors le chef, a donné de nombreux magistrats et conseillers au Parlement de Bretagne. L'un d'eux fut page de la Grande Ecurie du roi sous Louis XIV. Quoique principalement établie en Champagne et en Lorraine au XIXe siècle, la famille n'en conserve pas moins la terre ancestrale de Pinieux sise sur la commune de Limerzel (Morbihan). En s'installant à Viroflay, Pierre-François-Joseph, qui est chevalier de l'ordre de Malte depuis 1789, renoue à son tour avec les usages d'Ancien Régime, partagé entre Versailles – cher au nouveau roi des Français, Louis-Philippe, qui réside régulièrement à Trianon – et Paris⁴¹.

Avec lui, commence l'histoire contemporaine de Bon Repos. Le domaine sort en réalité des schémas classiques de la demeure de

⁴⁰Archives nationales, Minutier central, étude XXVI, 1051.

⁴¹Voir Gustave Chaix d'Est-Ange : *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle*, t. VI, Evreux, 1907, p. 66-70.

plaisance du XVIIIe siècle – si l'on excepte le réaménagement du parc à l'anglaise sous le Premier Empire – pour devenir – la terminologie est d'importance – une "maison de campagne" suivant l'expression employée désormais dans les actes. De nouvelles constructions apparaissent pour en améliorer l'attrait comme nous l'allons voir dans la vente qui suit. Elle témoigne une fois encore que la chute du régime en place est suivie mécaniquement, quelques temps plus tard, du passage des lieux aux mains de nouveaux propriétaires !

Anne-Louise-Sophie Jollivet, veuve Lanchère de La Glandière (1843-1846)

Le contrat de vente conclu le 6 juin 1843 avec Anne-Louise-Sophie Jollivet, veuve de Jean-Barthélémy Lanchère de La Glandière, est capital dans l'évolution de l'histoire de Bon Repos. Pour la première fois, cette dénomination apparaît clairement dans l'acte notarié, ce qui signifierait que Bouexic de Pinieux en est bel et bien l'auteur ! Elle évoque clairement le caractère paisible de ces lieux boisés, aménagés à l'anglaise, à cette époque⁴².

Surtout, l'acte marque une évolution notable de la composition du domaine : si la maison sur rue et son aile en retour sont toujours décrites *grosso modo* comme précédemment, on signale en revanche la présence d'une salle de billard et d'une lingerie au grenier avec les chambres de domestiques, salle de billard qui subsistera jusqu'au XXe siècle⁴³. Elle se voit aussi dotée désormais d'un pavillon indépendant à l'entrée du domaine, "avec appartement complet", c'est-à-dire un vestibule ou antichambre, suivi(e) d'une chambre avec cabinet et garde-robe, base du futur "pavillon de Dame Lucie"⁴⁴. Ce pavillon de repos était aussi sans doute destiné au travail et réunions de Bouexic

⁴² Archives nationales, Minutier central, étude CXI, 589.

⁴³ Voir plus bas l'acte de 1974.

⁴⁴ Voir plus bas Ernest-Alphonse Roger.

de Pinieux, voire à ses liaisons (?), l'homme étant célibataire. Un logement pour le concierge a été aussi créé à l'entrée du domaine, dans l'aile sur la route comme nous le verrons, préfigurant le pavillon futur.

La basse-cour, à gauche de l'entrée, où se trouvaient depuis le début du siècle une écurie et des remises, a été augmentée en fond de cour, en face de l'entrée du domaine, de nouvelles écuries et d'un hangar pour les voitures et attelages. Le colombier XVIIIe est toujours en place. L'ensemble est séparé du logis d'habitation par une grande cour, qualifiée simplement de cour jusqu'ici, et visible sur d'anciens plans cadastraux (fig.4 et 8). Bon Repos perd peu à peu son aspect agricole, très marqué au début du siècle par les expériences agronomiques de Jean-Pierre Labbé, pour devenir réellement une maison de campagne bourgeoise du XIXe siècle, mais aussi un lieu équestre⁴⁵.

Ce tournant apparaît en effet nettement dans la présence d'un vaste bâtiment faisant office de haras, à l'une des extrémités du domaine. Il est composé en effet d'une grande écurie, d'une cuisine, de plusieurs chambres pour les lads avec greniers au-dessus, et d'un tournebride pour l'entraînement des chevaux. L'ensemble demeurera jusqu'aux années 1920⁴⁶. Le XIXe est marqué depuis la Restauration par le grand engouement des Français pour les courses de chevaux, suivant une autre mode venue d'Angleterre à la fin du XVIIIe, Bouexic de Pinieux étant lui-même cavalier.

Le parc a été, lui, conforté dans son caractère anglais par la création d'une chaumière, suivant le goût des fabriques caractéristique du genre depuis le XVIIIe. Fabrique servant aux collations qui n'est pas à confondre avec l'actuel restaurant "La Chaumière", situé à deux pas

⁴⁵ Voir partie sur Anne-Louise-Sophie Dailly, notes 49 et 54.

⁴⁶ Voir partie Ernest-Adolphe Roger.

de là, créé par le pâtissier-restaurateur Jean-Marc Gaumont du temps de Charles X⁴⁷. Peut-être l'endroit a-t-il pris cette appellation du fait de la proximité de la fabrique de Bon Repos ? Le domaine a conservé la même superficie d'un hectare 22 ares 42 centiares donnée par Labbé.

La vente de juin 1843 est conclue pour 40000 francs qui sont réglés en totalité avec les 1022 francs d'intérêts, le 11 décembre suivant. Bouexic de Pinieux est domicilié alors au 30 rue Caumartin et la veuve Lanchère de La Glandière, 25 rue de Londres, mais son hôtel étant en travaux, elle loge momentanément à Sceaux, dans la maison de campagne de M. Vandermarq, son gendre⁴⁸.

Anne-Louise-Sophie Dailly (1846-1881)

Anne-Louise-Sophie Jollivet ne profitera que peu de temps de son acquisition puisqu'elle décède 3 ans plus tard. Néanmoins, par le jeu des mariages et des successions, Bon Repos restera dans la famille près de 80 ans !

La veuve Lanchère de La Glandière décède en son hôtel de la rue de Londres, le 12 juin 1846. L'inventaire de ses biens est daté du 24 du mois⁴⁹. Il est fait à la requête de ses héritiers que sont :

-Anne-Louise-Sophie, sa fille aînée, épouse de Charles-Gaspard Dailly, maître de la poste aux chevaux de Paris, domiciliés 2 rue Pigalle.

-Louise-Elisabeth, sa seconde fille, veuve en premières noces de Félix-François-Marie Vandermarq, et épouse en secondes noces de Charles-Henri Garnot, receveur général des finances de l'Eure, tous

⁴⁷ Cf. Jéhan Despert, 1975, p. 194.

⁴⁸ Voir note 42 et plus bas.

⁴⁹ Archives nationales, Minutier central, étude LXXVIII, 1247.

deux domiciliés à Evreux et logés, à l'occasion de la succession, 18 boulevard des Italiens à Paris.

-Sophie-Louise-Amélie Vandermarq, petite-fille de la défunte, épouse du comte Louis-Auguste de March de Panisse Passis, propriétaire, domiciliés 24 rue basse du Rempart à Paris, tous deux représentés par Jean-Baptiste-Louis Vandermarq, agent de change à Paris, chevalier de la Légion d'honneur, père de la jeune femme, demeurant 22 rue Vivienne.

Cet inventaire est fort intéressant à bien des égards. Il nous donne tout d'abord un état de la maison à cette époque. Il commence ainsi par le pavillon du fond du jardin, dit "la Chaumière", qui se compose d'un salon central avec auvent extérieur où sont deux bancs de bois peint en vert de part et d'autre de l'entrée. Deux autres bancs ont été disposés non loin de là dans le parc. Dans le jardin, près de la fontaine, une table en forme de guéridon, peinte aussi en vert, avec dessus de marbre Sainte-Anne, est entourée de six chaises de bois blanches.

Dans la basse-cour, outre l'écurie et les selleries, se trouvent quatre remises dont une avec chambre pour le cocher, au-dessus. Le logis de la grande écurie ou haras, avec ses chambres pour les lads, est toujours présent.

Dans la maison, une pièce au rez-de-chaussée donnant sur la route sert de loge au concierge avec chambre entresolée au-dessus. Une cuisine, un cellier et un office ont été aménagés de ce côté-ci, libérant les sous-sols qui servent désormais de resserrés. Elles ouvrent, comme les anciennes cuisines, sous la terrasse du côté du jardin. Près de la cuisine, se trouve une salle de bain avec pièce entresolée au-dessus, faisant office de "crottoir" (sic).

Le jardin a été étendu de l'autre côté de la maison puisque le vestibule ouvre désormais sur lui et non sur une cour comme auparavant. Il est éclairé par une fenêtre. La salle à manger a conservé sa place et donne par quatre fenêtres sur la nouvelle extension du jardin. Le billard, installé à l'emplacement de l'ancien salon, est encore signalé et donne toujours sur la terrasse. Le salon a été déplacé à l'angle de la maison, à l'emplacement des anciennes antichambre et chapelle. Le billard est dit ouvert sur le jardin par sept fenêtres et le salon sur celui-ci et la route par huit autres.

Aux étages, on retrouve les appartements déjà signalés au XVIII^e siècle avec leurs chambres, antichambres, cabinet de toilette et garde-robes, ainsi que les chambres de domestiques, lingerie et greniers sous les combles.

La veuve Lanchère de La Glandière n'occupe pas les lieux, trop prise par sa vie parisienne. Déjà propriétaire d'un terrain voisin, elle ne semble plus vouloir revenir à Viroflay qui lui rappelle trop le temps de son mari Jean-Barthélémy, ancien garde de la Porte du roi et maître de poste, mort le 11 mars 1816, épousé le 9 ventôse an V (27 février 1797)⁵⁰. Elle préfère louer Bon Repos à sa fille aînée et à son gendre Dailly, lequel règle directement les loyers à sa belle-mère et non à Moreau, architecte établi à Paris, 49 rue Hauteville, qui avait la gestion de ses biens immeubles⁵¹.

La liquidation de la succession intervient le 6 novembre 1846. Bon Repos est estimé à 54866 francs et son mobilier – confié à Isaac Thau, concierge des lieux – à 5134 francs, somme dérisoire par rapport aux 55415 francs de celui de l'hôtel parisien et qui représente à lui seul

⁵⁰Archives nationales, Minutier central, étude CXI, 539 : Partage des biens et communauté de Jean-Bathélémy Lanchère de La Glandière du 7 avril 1831. Né le 17 septembre 1755 (cf. Alain Garric, *Essai de généalogie*, publication internet).

⁵¹Voir note 49.

bien plus de la valeur de Bon Repos⁵² ! Les droits de la fille aînée se montant à 444 835 francs, le domaine lui est abandonné en totalité avec le mobilier. L'acte de partage rappelle que Madame veuve Lanchère de La Glandière avait eu un fils, prénommé Eugène, décédé en 1833 et qui avait fait de sa mère, sa légataire universelle. Le domaine ayant été acquis après cette date, il ne fut pas concerné par cette disposition testamentaire.

Anne-Louise-Sophie, seconde du nom, avait épousé Charles-Gaspard Dailly en février 1814, dotée de 75000 francs imputables sur la succession de ses père et mère. Dailly était, pour sa part, un des grands maîtres de poste de la capitale, fonction qu'il partageait avec son beau-père Lanchère de La Glandière, on l'a vu. Il créa en janvier 1843 avec son fils aîné, Gaspard-Adolphe, une société pour l'exploitation de la poste aux chevaux de Paris, mais aussi d'autres dont une de déménagement. Si le couple est dit domicilié au 2 rue Pigalle, la poste s'étend en fait sur tout un flanc de la rue jusqu'au n°8. Elle comprend 229 chevaux en 1849. La période n'étant plus guère favorable au transport à cheval du fait de l'essor du chemin de fer, Dailly doit donc diversifier ses activités. Outre ses entreprises à Paris, l'homme est un gros propriétaire terrien : il possède une ferme, une féculerie et des terres à Trappes, où il est né, ainsi qu'à Bois d'Arcy⁵³.

Anne-Louise-Sophie Dailly devient veuve à son tour. Son époux meurt en effet le 8 mars 1849, à son domicile de la rue Pigalle, âgé de 61 ans 5 mois⁵⁴. Elle lui survivra fort longtemps puisqu'elle ne décède

⁵² Archives nationales, Minutier central, étude LXXVIII, 1249.

⁵³ Voir note 47. La famille Dailly demeurera propriétaire à Trappes jusqu'à la fin du XXe siècle, ses terres ayant été progressivement acquises pour l'établissement de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Charles-Gaspard était le fils de Charles Dailly, mort en juillet 1834 et de Marie-Charlotte Collinet, morte en février 1821.

Le souvenir de la poste aux chevaux de la famille Dailly est conservé à travers l'ancien abreuvoir surmonté d'une tête de cheval, situé dans le jardin de l'actuel n° 69 de la rue Pigalle (original de la tête dans le hall de l'immeuble). Nous remercions Mme Françoise Lamoureux de ces précisions.

⁵⁴ Archives nationales, Minutier central, étude CXI, 617 : Notoriété du 17 mars 1849 et CXI, 618 : Inventaire du 3 mai 1849.

que près de 33 ans plus tard, âgée de 83 ans, le 26 décembre 1881⁵⁵ ! Contrairement à sa mère et à son époux, il n'est pas fait d'inventaire après décès. La liquidation de ses biens intervient le 11 mars 1882 à la requête de ses trois fils⁵⁶ :

-Gaspard-Adolphe, propriétaire, officier de la Légion d'honneur comme son père, domicilié alors 67 rue Pigalle. Il s'est fait représenter par son fils Thérèse-Alfred, propriétaire et conseiller général de Haute-Marne, demeurant 105 boulevard Haussmann.

-Charles-Alfred, mêmes qualités que son aîné, domicilié dans la maison familiale du 2 rue Pigalle.

-Amédée, propriétaire lui aussi, demeurant au même lieu. Né à Paris en 1824 et mort en 1897, maire de Viroflay de 1855 à 1871, il résida à cette époque à Bon Repos, possession de sa mère. Il n'en fut donc jamais le propriétaire⁵⁷ !

Contrairement à ce qu'il était advenu précédemment, le domaine n'échoit pas à ses héritiers mâles dont l'aîné de la famille, mais à ses descendantes de la seconde et de la troisième génération. Par son troisième codicille du 26 avril 1879, déposé, avec les précédents et le testament du 6 mars 1850, le 27 décembre 1881⁵⁸, Anne-Louise-Sophie Dailly lègue à sa petite-fille Antoinette-Henriette-Sophie-Amélie, épouse Leroy-Beaulieu, l'usufruit de Bon Repos sa vie durant avec le mobilier. La nue propriété revient à deux des trois filles de cette dernière, ses arrière-petites-filles mineures : Anne-Henriette-Laurence-Sophie-Junilla, l'aînée, future épouse Batereau, et Adélaïde-Antoinette-Madeleine-Olga-Paule, la seconde, future épouse Philpin de Piérape. La dernière, Sophie, filleule de la testatrice, reçoit, quant à

⁵⁵Archives nationales, Minutier central, étude CXI, 832 : Notoriété du 27 décembre 1887.

⁵⁶Archives nationales, Minutier central, étude CXI, 835 : Partage du 11 mars 1882.

⁵⁷Voir l'ouvrage de Jehan Despert, 1975.

⁵⁸Archives nationales, Minutier central, étude CXI, 832.

elle, la somme de 50 000francs, à charge pour ses parents d'en faire fructifier les intérêts⁵⁹. Cette disposition testamentaire est mise à exécution par la délivrance de legs des 5, 8 et 11 mai 1882⁶⁰. La veuve Dailly écarte ainsi toute prétention masculine sur Bon Repos qui ne figure pas dans le partage avec ses fils et héritiers directs⁶¹.

Antoinette-Henriette-Sophie-Amélie Dailly, épouse Leroy-Beaulieu (1887-1909)

Le père d'Amélie Leroy-Beaulieu, Gaspard-Adolphe Dailly, ainsi que ses frères Charles-Alfred et Amédée, oncles de la jeune femme, ne profiteront donc pas de Bon Repos. Le domaine restera aux mains des femmes, suivant le souhait d'Anne-Louis-Sophie Lanchère de La Glandière, veuve Dailly, jusqu'à sa cession en 1919.

La veuve Dailly a laissé à Gaspard-Adolphe, les terres de Trappes et de Bois d'Arcy et à ses autres fils, les immeubles de Paris et d'autres biens fonciers et monétaires⁶². Elle déclare dans son codicille de 1879 souhaiter que ces légataires "retrouvent à Viroflay le souvenir du bonheur qu'elles m'y ont donné"⁶³ !

Née à Paris, le 9 avril 1847, Antoinette-Henriette-Sophie-Amélie, dite Amélie, devient donc à partir de mai 1882, la nouvelle "propriétaire" de Bon Repos. Elle a épousé, par contrat du 18 juillet 1870, Henri-Jean-Baptiste-Anatole Leroy-Beaulieu, dit plus communément Anatole Leroy-Beaulieu (fig.5-6). Le mariage est officialisé le lendemain à la mairie du IX^e arrondissement. Elle demeure alors 68 rue Pigalle et lui, 99 rue des Mathurins. Ils ont respectivement 23 et 28 ans. Anatole n'est qualifié que de

⁵⁹Le prénom cité dans le testament ne correspond pas à celui de la dernière fille Leroy-Beaulieu connue, à savoir Blanche-Pia-Thérèse-Virginie. Voir acte de 1920 en annexe.

⁶⁰Archives nationales, Minutier central, étude CXI, 836 (acte en déficit). Voir acte de 1920 en annexe.

⁶¹Voir note 56.

⁶²*Ibid.*

⁶³Voir note 58.

"propriétaire" dans les actes, n'étant pas encore l'auteur et professeur réputé qu'il va devenir⁶⁴.

Portrait d'Anatole Leroy-Beaulieu (1842-1912)

Né le 12 février 1842 à Lisieux (Calvados), Leroy-Beaulieu est un célèbre politologue, professeur et historien français, quelque peu oublié aujourd'hui. Fils de Pierre Leroy-Beaulieu et de Marguerite-Laurence Sainte-Chapelle Boudard, il est issu d'une vieille famille normande. Son grand-père puis son père ont été successivement maires de Lisieux et députés du Calvados⁶⁵.

Grand voyageur dès sa prime jeunesse, Leroy-Beaulieu va parcourir l'Europe en tous sens. Après des débuts littéraires médiocres dont, en 1866, *Une troupe de comédiens*, roman historique sur le *Risorgimento*, il se fait remarquer en 1872 par la publication, dans la *Revue des Deux Mondes*, d'un article sur la politique extérieure de Napoléon III. Suivront, dès l'année suivante et jusqu'en 1912, une série d'articles sur les sujets géopolitiques et historiques les plus variés.

Envoyé en Russie en 1872 par la dite revue afin de faire connaître aux lecteurs le pays et les réformes en cours, Leroy-Beaulieu ne cessera dès lors de s'y rendre en russophile averti. Il entend rassembler documents et éléments sur l'organisation politique et économique des nations slaves. Il publie à partir de 1873 une quarantaine d'articles sur le sujet dont certains seront rassemblés en 1881 dans son ouvrage majeur : *L'empire des tsars et des Russes* (4^e édition révisée en 3 tomes en 1897-1898), véritable encyclopédie sur le monde russe qui assoit définitivement sa réputation et contribue au courant russophile de la fin du siècle, concrétisé par l'alliance franco-russe de 1894. Il publiera également entre-temps, en 1884, *Un homme*

⁶⁴ Archives nationales, Minutier central, étude XLIV, 1176 : Mariage du 18 juillet 1870.

⁶⁵ Voir acte de mariage du 19 juillet 1870 annexé au contrat de mariage indiqué à la note précédente et note 66.

d'État russe, ouvrage sur l'émancipation des serfs sous le tsar Alexandre II. Ami de nombreux auteurs russes dont Soloviev (fig.7), Leroy-Beaulieu publiera en 1910 un article en hommage à Léon Tolstoï, "vieux prophète slave".

Parallèlement à ses écrits sur la Russie, il publie en 1875 un essai sur *La restauration de nos monuments historiques devant l'art et devant le budget* qui traite en particulier de la restauration de la cathédrale d'Evreux. Suivent, en 1877 et 1878, des articles sur les questions européennes (la Grèce et la question d'Orient, l'Espagne d'Alphonse XII, la monarchie italienne, l'Irlande...).

En 1879, Leroy-Beaulieu approfondit son analyse critique du Second Empire dans son ouvrage *Un Empereur, un roi, un pape, une restauration*. Certains de ses articles ou conférences pour la *Revue des Deux Mondes*, tels *Les Catholiques libéraux, L'Eglise et le libéralisme* (1890), *La Papauté, le socialisme et la démocratie* (1892), *Les Arméniens et la question arménienne* (1896), *Études russes et européennes* (1897) se veulent accessibles au grand public. Il publie audacieusement articles et ouvrages sur la question juive, tels, un an avant l'affaire Dreyfus, *Israël chez les Nations* en 1893 ou, en dreyfusard convaincu, un article sur *Les Juifs et l'Antisémitisme* en 1897.

En 1881, l'auteur est élu professeur d'histoire contemporaine et des affaires d'Orient à l'Ecole libre des Sciences Politiques, ancêtre de l'actuelle Science Po, dont il deviendra, à la mort d'Emile Boutmy (1835-1906), son fondateur en 1871, le directeur jusqu'en 1912. En 1887, il devient membre libre de l'Académie des Sciences morales et politiques et membre titulaire en 1906.

En 1896, Leroy-Beaulieu lance, le premier, un cri d'alarme sur le sort des Arméniens dans l'empire ottoman, témoignant là à nouveau de son éternel souci de la défense des peuples opprimés. Il dénonce

encore en 1902, en libéral catholique, l'intolérance quelque elle soit dans un ouvrage au titre éloquent : *Les doctrines de haine, l'antisémitisme, l'antiprotestantisme et l'anticléricalisme*. Il prend de même position pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et la liberté de l'enseignement.

Anatole Leroy-Beaulieu meurt le 15 juin 1912 à Paris, inhumé le 19 à Viroflay où sa sépulture demeure encore aujourd'hui. Un monument honore sa mémoire au siège de Sciences Po, rue Saint-Guillaume, tandis qu'un square porte son nom dans le XVI^e arrondissement. Témoin passionné de son temps et maître incontesté de tous les politologues d'aujourd'hui, il est, par ses fonctions et ses écrits, la troisième personnalité importante à demeurer à Bon Repos après Jean-Pierre Labbé et Julie Charles au début du siècle⁶⁶.

Quoique "propriété" de son épouse, c'est, contre toute attente, lui et non elle qui gère Bon Repos. Il reprend en 1886 la politique d'extension du domaine par l'acquisition d'un terrain au-delà du chemin du Cordon. Le 13 août de cette année, il conclut avec Hippolyte-Philémon Deroisin, maire de Versailles et conseiller général de Seine-et-Oise, demeurant 77 rue des Chantiers, tant en son nom que comme mandataire d'Alfred-Alexandre Sommier, demeurant 57 rue de Ponthieu à Paris, l'acquisition d'un terrain de 3120m² pour 9026 francs (fig.10)⁶⁷.

Leroy Beaulieu administre en effet Bon Repos comme son propre domaine : en juillet et novembre 1900, il cède les deux parcelles de terrain requises par la *Compagnie de chemin de fer de l'Ouest*, sise 20 rue de Rome à Paris, représentée par Pierre-Auguste Nicolas, chef de

⁶⁶Sur Leroy-Beaulieu, voir notamment : René Stourm : *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Anatole Leroy-Beaulieu*, Institut de France, Paris, 1914 ; Georges Nivat : "La lucidité de Leroy-Beaulieu" dans *Russie-Europe, la fin du schisme. Etudes littéraires et politiques*, Paris, 1993, p. 249-262 ; Marc Raëff : "Anatole Leroy-Beaulieu, pionnier des études russes en France" dans *Politique et culture en Russie*, E.H.E.S.S., Paris, 1996.

⁶⁷Archives départementales des Yvelines, 3^E 44/718.

section principal des acquisitions de terrains de la compagnie. Les parcelles sont destinées à la modification du tracé de l'avenue de Versailles à l'entrée de Viroflay, suite à l'établissement en cours de la ligne d'Issy à Versailles-Chantiers et plus particulièrement "à la transformation des bifurcations de Viroflay par arrêté du préfet de Seine-et-Oise en date du 13 février dernier". L'avenue a perdu en effet sa belle rectitude, présentant une légère bifurcation au croisement des deux voies ferrées (fig.49-50). La vente est fixée à 2218 francs dont 88 d'intérêts, payés comptant par la compagnie. Au regard de la dite bifurcation ferroviaire de Viroflay, on s'aperçoit que Bon Repos était alors parvenu jusque là⁶⁸.

Leroy-Beaulieu y reçoit de nombreuses personnalités, à commencer par son ami et homologue russe Vladimir Sergueïevitch Soloviev (1853-1900) (fig.7), célèbre auteur et penseur russe de la fin du XIXe, maître de conférence à la Faculté de Moscou. Soloviev fait état de sa venue à Bon Repos en août-septembre 1888 à l'occasion de son séjour à Paris. Les Leroy-Beaulieu étant partis à la campagne chez Madame Dailly mère, ils lui laissent le domaine. Soloviev s'y déclare enchanté. Il écrit en effet : "Ce jardin très beau, et la proximité du grand bois de Saint-Cloud rendent mon séjour un paradis terrestre avant la création d'Eve, car je suis absolument seul. D'ailleurs", précise-t-il, "il ne faut parler de paradis que par rapport à mon hôtel parisien rempli d'Américains bruyants et sans gêne. En ce qui concerne mon paradis en mon Bon Repos, outre Eve, beaucoup de choses me manquent, par exemple les fleuves, le Phison, le Gihon, le Tigre et l'Euphrate. Cessons de plaisanter", achève-t-il, "sans eau, la nature perd la moitié de son charme" ! Il est vrai que la source et la pièce d'eau du parc

⁶⁸ Archives départementales des Yvelines, 10Q 4/6145, fol. 108-119, n° 5701 et 10Q 4/6175, fol. 36-42, n° 6621.

durent paraître bien ridicules à cet habitué des grands espaces d'Asie Centrale⁶⁹ !

Parmi les autres personnalités ayant séjourné à Bon Repos, on cite le collègue et ami de Leroy-Beaulieu à Science Po, le grand écrivain et historien Hippolyte Taine (1828-1893), fondateur de l'Ecole, auquel il vouait une profonde admiration, ainsi que le poète et écrivain Catulle Mendès (1841-1909), son intime⁷⁰.

Le XXe siècle

Anne-Henriette-Laurence-Sophie-Junilla et Blanche-PiaThérèse-Virginie Leroy-Beaulieu (1909-1919)

A la mort d'Antoinette-Henriette-Sophie-Amélie Leroy-Beaulieu, le 21 juillet 1909, âgée de 62 ans, à son domicile parisien de Science Po, 27 rue Saint-Guillaume, la maison revient à ses deux dernières filles.

L'ainée, Adélaïde-Antoinette-Madeleine-Olga-Paule, veuve de Charles-Edouard-Marie-Raoul Philpin de Piépape, a reçu, on l'a vu, comme la suivante, Bon Repos de son arrière-grand-mère Dailly. Décédée à Hérange (Moselle), le 5 mars 1904, sans héritier, elle délaisse tous ses biens à ses père et mère. Demeurent donc ses deux autres sœurs et héritières pour moitié de leurs parents, Anne-Henriette-Laurence-Sophie-Junilla, la seconde, née en 1872 à Paris, décédée en 1924, et Blanche-Pia-Thérèse-Virginie, la dernière, née le 12 septembre 1876 à Rouvres-sur-Aube (Haute-Marne) où son père était conseiller général, morte à Paris, le 14 août 1962. La première est l'épouse de Louis-Désiré-Julien Batereau par son contrat de mariage du 6 mai 1892 et la seconde, de Jean-Marie-Charles Thureau-Dangin par son contrat de mariage du 19 janvier 1901. Les deux couples demeurent respectivement au château de Monrepos sur la commune

⁶⁹ Voir Serge Soloviev : Vie de Vladimir Soloviev, Paris, 1982, p. 307.

⁷⁰ Voir Jéhan Despert, 1975, p. 194.

de Feneu (Maine-et-Loire) et au château de Bouelles, près de Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime)⁷¹.

Les filles Leroy-Beaulieu ont épousé là deux beaux partis :

-Ingénieur, conseiller général de Maine-et-Loire, Louis-Désiré Batereau sera maire de Feneu de 1919 à sa mort en 1929. Il fait partie, comme son beau-père en Haute-Marne et son beau-frère qui suit en Seine Maritime, des élus du début du XXe siècle.

-Né le 8 janvier 1876 à Paris, Jean-Marie-Charles Thureau-Dangin est le fils de Paul, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Agriculteur et ingénieur agronome comme Jean-Pierre Labbé au début du XIXe, Thureau-Dangin s'installe au château de Bouelle (Seine-Maritime), âgé de 24 ans : il y fera toutes ses expérimentations. En 1904, il devient conseiller municipal de la commune voisine de Neufchâtel-en-Bray, puis conseiller général du canton et enfin maire en 1908. Il se montre particulièrement héroïque en devançant l'appel de 1914 et en s'engageant dans le 102^e régiment d'infanterie dont il reviendra avec le grade de lieutenant. Il se lance ensuite en politique : député de Seine-Inférieure (Seine-Maritime) de 1929 à 1935, il en devient sénateur de 1935 à 1942. En tant que membre de la Chambre d'agriculture de Seine-Inférieure, secrétaire de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie, président de la Société centrale d'agriculture de Seine-Inférieure, membre actif de l'association des anciens élèves de l'Institut national agronomique (promotion 1894), etc..., il prit part à tous les débats sur les questions agricoles. Il meurt au château de Bouelles, le 20 octobre 1942⁷².

Bon Repos conserve durant cette période sa physionomie du XIXe siècle, mais n'est plus entretenu si l'on en croit certains clichés

⁷¹ Voir acte de vente de 1920 en annexe.

⁷² Voir Jean Jolly : *Dictionnaire des parlementaires français* (..), Paris, 1960.

(fig.11). Les deux couples n'y résident plus. Le domaine a été loué, semble-t-il, aux bonnes œuvres de l'abbé Jean-Baptiste Soulange-Bodin, célèbre prêtre ouvrier, fondateur de Notre-Dame-du-Travail en 1897-1902, puis curé de Saint-Honoré d'Eylau à Paris⁷³.

S.A.I. du Square Lamartine (1919-1920)

Les deux sœurs Leroy-Beaulieu cèdent la propriété par contrat des 3-4 avril et 13 mai 1919 moyennant 55000 francs payés comptant à la Société anonyme immobilière du Square Lamartine, sise 64 rue de Miromesnil à Paris. Société au capital de 500 000francs, fondée en 1915⁷⁴. Celle-ci entend faire là une opération immobilière juteuse. Elle la revend en effet dès l'année suivante à une des grandes figures scientifiques du XXe siècle.

Ernest-Alphonse Roger (1920-1943)

Le 24 décembre 1920, la S.A.I. du Square Lamartine, représentée par Charles-Louis Sond, son administrateur, vend Bon Repos à Ernest-Alphonse Roger (fig.12), "ingénieur constructeur", domicilié 28 rue Saint-Sulpice à Paris, pour la coquette somme de 100 000 francs payée comptant, soit près du double du prix d'acquisition de 1919 ! Au regard du descriptif des biens vendus, rien ne justifie une si considérable augmentation du prix, les modifications énoncées plus loin ayant été réalisées par notre acquéreur. En outre, le nouveau terrain indiqué est celui de Leroy-Beaulieu en 1886⁷⁵. A moins d'une restauration et modernisation générales des installations existantes, cette plus-value paraît en effet bien étrange !

⁷³ Voir Jéhan Despert, 1975, p. 194.

⁷⁴ Vente devant Me Constantin, notaire à Paris. Voir acte de vente de 1920 en annexe.

⁷⁵ *Ibid* et voir note 60.

La propriété a été requalifiée par le cadastre et couvre désormais *intra muros* 1 hectare 13 ares 50 centiares au lieu des 1 hectares 22 ares 7 centiares régulièrement annoncés dans les titres. Outre les bâtiments et éléments consignés depuis les années 1830, on indique encore le terrain de 3120 m² acquis par Leroy-Beaulieu en 1886 sur la commune de Versailles, de l'autre côté du chemin du Cordon⁷⁶.

Ernest-Alphonse Roger, plus connu sous le nom d'Ernest Roger, est après Jean-Pierre Labbé et Anatole Leroy-Beaulieu, l'autre personnalité majeure à avoir résidé durablement à Bon Repos. Né à Paris le 22 juillet 1864, il fut un des plus brillants et célèbres scientifiques de son temps. Ses expériences sur les ondes électromagnétiques et les rayons X, qui devaient déboucher sur la création de la fameuse Transmission sans Fil (TSF), lui valurent de nombreux honneurs et récompenses. Il est le frère aîné d'Henri (1869-1946), célèbre photographe et fondateur de l'agence Roger-Viollet.

Elève du lycée Louis-le-Grand, Ernest Roger intègre en 1883 la Faculté des Sciences de Paris. Secrétaire du physicien Marcel Deprez, il est initié par lui en 1885 aux secrets des ondes magnétiques et des courants électriques, collaborant ainsi aux premières expériences de transmissions électriques. Expériences qui devaient avoir une importance fondamentale dans la mise en œuvre de la TSF.

L'année 1887 marque le début d'une longue et fructueuse collaboration avec Eugène Ducretet, auteur en 1864 d'une fabrique d'instruments de précision pour les sciences et l'industrie, établie 75 rue Claude Bernard à Paris. Roger intègre la maison comme ingénieur au moment où Ducretet lance ses recherches sur les rayons X et les courants de hautes fréquences. Recherches auxquelles il participe. Il y

⁷⁶ Voir note 57.

fait aussi la connaissance des grands scientifiques du moment tels Branly, Becquerel, Berthelot ou Curie. La maison Ducretet est en effet un carrefour de savants et de physiciens. Elle met au point en 1896-1898 ce qui allait devenir la TSF.

Les appareils élaborés par Ernest Roger dans les ateliers Ducretet sont révolutionnaires dans la mesure où, pour la première fois, ils permettent la transmission de message par ondes hertziennes. Les premiers essais officiels eurent lieu en novembre 1898 entre la Tour Eiffel, où se trouvait Roger, et le Panthéon où Ducretet attendait le message prévu. L'expérience fut brève mais très concluante. Les mois et les années à venir allaient être destinées à en augmenter la portée, surtout face à la concurrence britannique de Marconi. Les appareils Ducretet-Roger entrent dans l'histoire de l'Humanité par la grande porte en permettant le sauvetage, le 20 janvier 1900, de 27 marins en perdition dans le golfe de Finlande. La révolution technologique du XXe siècle commençait ! Ces appareils connurent ainsi une aura internationale.

En 1908, Roger s'associe à Fernand Ducretet, fils d'Eugène parti en retraite, pour former la compagnie Ducretet-Roger, compagnie qui va lui permettre d'améliorer ses recherches sur la télégraphie et la téléphonie sans fil. D'abord destiné à un cercle restreint, les appareils Ducretet-Roger vont atteindre le grand public lors de la Première Guerre mondiale par une production en série. L'Etat a besoin en effet de nombreuses TSF pour connaître l'évolution du front et coordonner les mouvements des armées. Roger fut conduit aussi à mettre au point des appareils d'écoute, de visée ou de repérage par le son, poursuivant parallèlement ses expériences sur les rayons X. Expériences qui devaient le rendre stérile et lui causer de nombreuses brûlures aux mains.

Lorsqu'il acquiert Bon Repos en 1920, Ernest Roger est au sommet de la gloire et de la fortune. En 1922, la maison Ducretet-Roger devient la "S.A. des Etablissements Ducretet-Roger" dont il est le directeur. Il est récompensé en 1927 pour ses "40 ans passés au service de la science". La société est rachetée en 1930-1931 pour l'exploitation des procédés Thomson-Houston. Elle emploie alors plus de 800 ouvriers dans une usine de 8000 m² !

Agé de près de 70 ans, Roger peut alors prendre une retraite bien méritée dans son domaine de Viroflay. Des photos (fig.14-19), aimablement transmises par la descendance de la famille⁷⁷, montrent qu'il y coule des jours heureux avec ses enfants et petits-enfants. Il a fait réaliser en décembre 1926 par un ami, un plan cavalier de la propriété afin de fixer les nouveaux aménagements qu'il vient de réaliser (fig.13)⁷⁸.

On peut voir en effet que les bâtiments autour de l'ancienne cour ont été démolis, ainsi que ceux de la basse-cour (fig.8). Rien ne justifie plus en cette période de prospérité automobile, la présence des anciennes remises et écuries. Un garage a d'ailleurs été aménagé à gauche du pavillon du gardien (fig.28). Le parc à l'anglaise a été étendu jusqu'à l'entrée du domaine. Celle-ci se trouve désormais encadré par le pavillon du gardien à gauche, créé au XIXe siècle comme on l'a vu et encore visible aujourd'hui, un nouveau pavillon en vis-à-vis servant de remise et un autre, à droite, celui de Bouexic de Pinieu, remanié pour ses huit petits-enfants, nanti d'un garage lui aussi sur le flanc droit, et que Roger a joliment dénommé "la petite maison de Dame Lucie" (fig.21).

⁷⁷ D'autres sont conservées dans le fonds de l'agence Roger-Viollet (six sont visibles sur le site de l'agence).

⁷⁸ Archives de la famille Biju-Duval.

Le logis avec terrasse sur le jardin a été étendu de deux nouvelles constructions : un pavillon couvert en terrasse (fig.20), suivi d'un pavillon à colombage d'esprit anglais. L'ancienne chaumière du parc a été rebâtie sous la forme d'un petit pavillon de pierres meulières colorées et entourages de brique autour des baies (fig.51). Il prend désormais le nom de "*Pavillon du jardinier*"⁷⁹. Le parc à l'anglaise, très affecté par le manque d'entretien durant la guerre de 1914-1918 (fig.11), l'indivision et l'absence de ses propriétaires à cette époque, a été réaménagé avec de vastes parties boisées le long des murs de clôture. Certains arbres ont été affectés d'un nom particulier : "le grand arbre", "le saule", "l'arbre du couchant"... On remarquera également que la pièce d'eau n'était pas autant entourée de végétation qu'aujourd'hui (fig.58-59).

Toutes ces nouvelles réalisations répondent aux nouveaux besoins d'Ernest Roger et sa famille, comme au souci de standing et de prestige du domaine face aux nouvelles propriétés bourgeoises bâties depuis le début du siècle à Viroflay et de ce côté-ci de Versailles. Se sachant bientôt retraité, Roger a fait tout le nécessaire pour passer d'agréables moments à Bon Repos.

Grâce à ses travaux, on l'autorise à y installer un poste émetteur, la loi interdisant la création de stations privées. Roger s'amuse à envoyer à heure fixe un message à ses petits-enfants établis au domicile de la rue d'Assas. On le considère ainsi comme le premier radio-amateur français. En juin 1940, ces amusettes ne sont pas du goût des nazis qui viennent confisquer l'émetteur-pirate. Les Allemands reviendront sur le domaine en août 1944 pour contrôler l'avenue de Versailles depuis le parc. Le scientifique était, fort heureusement pour lui, mort entre-temps⁸⁰.

⁷⁹ Voir acte de vente de 1974.

⁸⁰ Voir plus bas.

Tournage du film "Le colonel Chabert" (1943)

La période de la Seconde Guerre mondiale voit le tournage à l'été 1943 par René Le Hénaff (1901-2005) du *Colonel Chabert*, d'après le célèbre roman d'Honoré de Balzac (fig.22-29). Le film sort le 1^{er} décembre 1943 aux cinémas "Marivaux" et "Marbeuf" à Paris⁸¹. Il s'agit là du plus connu du metteur en scène et pour cause. Deux des plus célèbres vedettes du théâtre et du cinéma français d'alors en sont les têtes d'affiche : le grand Raimu et la talentueuse Marie Bell ! Pendant près de 8 minutes, ce ne sont qu'une succession de scènes et de vues de la grille, du parc et de la maison de Bon Repos. Raimu à Bon Repos ! Quelle notoriété pour le site, la famille Roger propriétaire et Viroflay ! Si Versailles connaîtra 10 ans plus tard l'aura du cinéma de Sacha Guitry, que Viroflay se souvienne de cet important moment du cinéma français des années 1940 !

Indivision Roger –Biju-Duval (1943-1974)

Ernest-Alphonse Roger meurt le 13 février 1943 à son domicile parisien du 28 rue Saint-Sulpice, savant corps et âme jusqu'au bout. Sa veuve Louise-Elisabeth Miet demeure l'usufruitière de leurs biens en vertu de leur contrat de mariage du 20 juin 1892. Biens qui échoient à leurs deux filles et héritières pour moitié :

-Alice, veuve de Maurice-Léon Biju-Duval, domiciliée 5 rue d'Assas à Paris.

-Thérèse-Henriette-Marie, demeurée célibataire et domiciliée chez ses parents.

Après le décès de la veuve Roger en novembre 1961, la maison demeure en indivision jusqu'à la vente à la ville de Viroflay en 1974. Elle est alors en très mauvais état comme l'indique l'acte notarié,

⁸¹ Film de 95 mn, visible en DVD dans la collection *René Château*.

aucun des héritiers ne pouvant agir sans l'accord des autres membres de la famille qui sont particulièrement nombreux. Ils sont en effet au nombre de 9, les 8 enfants d'Alice et Thérèse-Henriette-Marie, leur tante.

Ville de Viroflay (1974)

Soucieux de préserver le domaine de Bon Repos des appétits immobiliers des années 1970 et des projets de roclades autoroutières (l'actuelle A 86) d'alors, Gérard-Charles Martin, maire de Viroflay depuis 1971, décide de procéder à son acquisition. Il fait voter, les 11 juin et 7 octobre 1974 deux délibérations à cet effet par le conseil municipal. La vente se concrétise le 20 novembre suivant devant Me Savouré, notaire à Versailles⁸².

Sont présents, outre le maire :

-Marie-Cécile-Hélène Biju-Duval, née le 4 octobre 1920, épouse de Jean-Louis-Auguste- Armand Santrot, établie au domicile familial du 28 rue Saint-Sulpice.

-Jacqueline-Marie-Thérèse Biju-Duval, institutrice, célibataire, née le 16 novembre 1922, demeurant 5 rue d'Assas.

-Jacques-Louis-Charles Biju-Duval, imprimeur, né le 1^{er} août 1924, époux de Wiliane-Julienne-Yvonne Roose, domicilié rue Nationale à Chailles (Loir-et-Cher).

-François-Paul-Joseph Biju-Duval, ingénieur agricole, né le 5 mars 1926, époux de Jacqueline-Suzanne-Marie Aubert, demeurant 15 rue d'Azé à Vendôme (Loir-et-Cher).

-Marie-Claire-Suzanne Biju-Duval, née le 4 juin 1964, épouse de Paul-Jean-Marie Lecharny, domiciliée à Bon Repos.

⁸² Voir pièce annexe n° 2.

-Jean-Pierre-Lucien Biju-Duval, officier pilote de l'Armée de l'air, né le 12 février 1931, époux de Lydie-Marie-Jeanne Rochas, demeurant à Dijon, 18 rue Montigny.

-Guy-Paul Biju-Duval, dessinateur industriel, né le 7 février 1933, époux de Geneviève-Marie-Aline-Gabriel-Dominique Liébard, domicilié à Neauphle-le-Château, 18 rue du 8 mai 1945.

-Odile-Marie-Alice Biju-Duval, ergothérapeute, célibataire, née le 15 mai 1934, demeurant à Paris, 5 rue d'Assas.

-et enfin Thérèse-Henriette-Marie Roger, évoquée précédemment, tante des précédents, qui décèdera en 1994⁸³.

Bon Repos occupe alors les n° 4 à 10 de la rue de la Sablière et les n° 7 à 13 de l'avenue de Versailles. Le parc est dit "planté de beaux arbres de haut jet" dont deux gros hêtres pourpres et divers marronniers, ce qui atteste encore de la qualité des lieux. La pelouse et les sous-bois sont dits peu entretenus. Un terrain de 10 mètres de large en bois taillis est signalé en dehors de la clôture du mur de pierre, le long de l'avenue de Versailles, qui révèle une extension du domaine de l'autre côté à une date inconnue.

Le logis le long de l'avenue est déclaré "de très ancienne construction", bâti en moellons crépis à la chaux, crépis déjà très abîmé. Il mesure 54 mètres de long sur 5 à 7 mètres de large, soit 320m² de superficie environ. Il est couvert de tuiles plates très usagées.

Il a conservé sa grande salle de billard du XIXe siècle. Ses plafond et parquet sont en mauvais état du fait de l'absence de chauffage. Le carrelage de marbres blanc et noir du vestibule est, quant à lui,

⁸³Renseignement aimablement communiqué par M. Guy Biju-Duval.

partiellement défoncé. Le reste du logis a conservé sa distribution du XIXe (grande salle à manger, grand salon, offices, salle à découper le gibier, celliers au-dessous).

A l'étage, la distribution a été préservée et modernisée par l'apport des commodités nécessaires. On y signale toujours une grande salle parquetée, ancienne antichambre, éclairée par cinq fenêtres, ainsi que le corridor et les appartements situés de part et d'autre. A l'est, sont six chambres mansardées sans chauffage et "mal entretenues" (sic).

Pour des raisons d'entretien et d'harmonie des bâtiments, les extensions des années 1920 ont été partiellement démolies après guerre – seul subsiste le pavillon en prolongement de l'aile sur jardin (fig.31 et 34) –, tout comme le pavillon de la remise et celui de "Dame Lucie" (fig.30 et 45).

L'aile en retour (fig.32-33), toujours élevée sur deux niveaux au-dessus du rez-de-chaussée, couvre une superficie de 85m². Elle abrite au bas les celliers avec caves au-dessous, deux pièces avec vieux carrelage, une cuisine vétuste et une salle d'eau inutilisable. Au 1^{er} étage, sont deux pièces habitables avec W.C., une entrée, une cuisine convenable et, au second, un deux pièces "agréable", car chauffée par un petit chauffage central, avec cuisine, salle d'eau et WC. Le contrat précise que les deux tiers des lieux sont inhabités et "nécessiteraient des travaux considérables pour obtenir un confort courant". Il conclut à un état général médiocre.

Près de l'entrée, le pavillon du gardien (fig.45-46 et 49) avec rez-de-chaussée et étage, composé d'un garage, d'une grande cuisine et de deux pièces, couvre 130 m². Son état est aussi médiocre que celui de la maison.

La vente comprend enfin, dans l'angle sud-ouest, notre petit pavillon de briques et de pierres des années 1920, dénommé "pavillon du jardinier" (fig.51). Sa surface n'est pas précisée.

Le tout est cédé pour 2 100 000 francs que le maire promet de verser sans intérêts après les formalités d'usage. Du fait de l'usufruit et de la présence de Thérèse-Henriette-Marie Roger dans le logement du 2^e étage de l'aile nord-sud, le contrat a été assorti d'une clause de jouissance partielle des lieux pour elle et les consorts Biju-Duval jusqu'à son décès et pour un délai minimum de 5 ans⁸⁴. Suite à la renonciation de son usufruit par Melle Roger en 1992, cette clause demeurera jusqu'au départ définitif de la famille à cette date⁸⁵.

En dépit de cette acquisition censée le protéger, le destin de Bon Repos devient paradoxalement fort tourmenté. Une petite étude est lancée en 1981 par le service régional de l'Inventaire qui ouvre un dossier à ce sujet⁸⁶. Des clichés sont réalisés qui nous livrent des indications précieuses quant à l'état des lieux à cette époque (fig.33-37).

La menace du passage de l'A 86 dans les espaces boisés de l'ouest parisien est si forte qu'une mobilisation des maires concernés, dont celui de Viroflay, donne lieu à une adresse directe au président de la République d'alors, François Mitterrand. Celui-ci s'associe aux maires et décide du passage en voie souterraine de l'autoroute. La ville obtient de la société de travaux publics *Cofiroute* un dédommagement de 950 000 € au titre du 1% paysage et développement de l'autoroute A 86 ouest, suite à la construction, en face de la maison et sur un

⁸⁴ Voir pièce annexe 1, p. 9.

⁸⁵ Renseignements aimablement communiqués par M. Guy Biju-Duval.

⁸⁶ Conservé aux Archives départementales des Yvelines.

ancien terrain lui ayant appartenu, d'une vaste cheminée d'aération du tunnel de l'autoroute⁸⁷.

En 1995, les emprises sur les terrains de Bon Repos sont levées mais les bâtiments sont considérablement dégradés. Des pistes sont étudiées pour leur remise en état, aussi bien auprès d'établissements publics que de privés désireux de sauver les lieux. Hélas, aucune démarche n'aboutit.

La municipalité se focalise alors sur le parc. Un restaurant collectif (fig.57), dénommé *Le Pavillon d'Elvire* en souvenir du passage de Julie Charles, destiné aux mariages et réunions, est créé en 1995 afin d'établir une animation dans le nouveau parc municipal de la ville. Le parc de l'ancien domaine (fig.55-58) a été en effet réhabilité par un assainissement de la partie centrale, le réaménagement de l'ancienne pièce d'eau et la réhabilitation de son *Pavillon du Jardinier*. On procède également à la réfection partielle des extérieurs (ravalement de l'entrée sur rue (fig.45-46) et restauration ponctuelle des couvertures du logis principal).

Le XXIe siècle

Maire jusqu'à son retrait pour raison de santé en janvier 2005, Gérard-Charles Martin poursuit ses projets de protection et d'aménagement de Bon Repos. Il tente de convaincre le Conseil général des Yvelines et le Conseil régional d'Ile-de-France à ce propos. En vain.

En 2002, suite à un courrier au maire adressé par l'association locale de défense de l'environnement, l'*Union urbaine de défense et de protection du cadre de vie*, concernant le remploi urgent des lieux, un bureau d'études conclut à la nécessité d'une reprise partielle des

⁸⁷ Courrier de l'UUDP de Viroflay du 19 mai 2009. Voir aussi Vieilles maisons françaises, *Liaison*, n° 124, avril 2010, p. 6.

fondations dont le coût se révèle astronomique ! Quelle que soit l'authenticité des prétentions avancées, le Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines (C.A.U.E 78) se fonde sur cette étude pour envisager en 2003, à la demande de la municipalité, la création d'une salle des fêtes de 400 places à l'emplacement de tout ou partie des anciens bâtiments. Projet temporairement abandonné. Un bâchage est décidé pour limiter les dégradations dues aux intempéries (fig.44 et 53-54).

En 2008, suite aux élections municipales qui confirment Olivier Lebrun, en fonction depuis 2005, comme maire de Viroflay – il est aussi vice-président du Conseil général des Yvelines –, un groupe de travail est créé par l'association afin de lancer en concertation avec lui une nouvelle réflexion sur la destination du domaine. Il tente, en mai 2009, de le convaincre de revoir le dossier et d'entamer une série d'actions de valorisation auprès du public. La démarche reste lettre morte, le maire souhaitant maintenir visiblement l'idée de salle des fêtes de son prédécesseur.

En septembre 2009, un courrier est adressé à Alain Schmitz, président du Conseil général des Yvelines, confrère et ami d'Olivier Lebrun, sur la préservation de Bon Repos. Courrier qui reste sans réponse.

En 2010, l'association réclame à maintes reprises auprès du maire une protection plus poussée des lieux. Les *Vieilles maisons françaises* sont alertées. Elles parviennent à rencontrer M. Lebrun qui s'engage à étudier un chiffrage sérieux de la réhabilitation. Etude qu'il confie à l'architecte en chef des monuments historiques en charge de Versailles, Frédéric Didier, dans le cadre du Plan local d'urbanisme (PLU), Bon Repos constituant l'entrée de Viroflay du côté de la cité royale. Etude livrée en mars 2011.

Les Vieilles Maisons Françaises publient un article à ce sujet dans leur numéro de mars, déclarant entamer des démarches pour proposer à la municipalité une expertise gratuite par un service d'Etat, ainsi que des financements par la Fondation du Patrimoine et le Crédit agricole d'Ile-de-France. Pour elles, il est clair que le maire entend raser les lieux afin d'y établir sa salle des fêtes. Pour sa part, Olivier Lebrun déclare au conseil municipal du 12 février 2010 ne pas mettre le sujet à l'étude, l'association n'ayant apporté aucune proposition concrète⁸⁸. Quoiqu'il avance prudemment à ce propos, il conviendrait en effet pour lui de remplacer la salle *Dunoyer-de-Segonzac*, trop petite et inconmode car dépourvue de parkings, en l'installant à Bon Repos⁸⁹.

Face à l'inertie de la municipalité, une association *Sauvegarde et Renaissance de Bon Repos* est créée en novembre 2010. Forte de ses 200 adhérents en 2012, elle a pour objectif premier de faire connaître la mémoire de ces lieux oubliés. Elle y assure une animation régulière afin de valoriser cette entrée de la ville. Le public de Viroflay a été ainsi sensibilisé au sort de Bon Repos par l'organisation de soirées poétiques⁹⁰, d'expositions⁹¹ et la publication de plusieurs articles dans la presse locale⁹².

La nouvelle association adresse en juillet et septembre 2010 des courriers au ministre de la Culture, M. Frédéric Mitterrand, et à Mme Muriel Genthon, directrice de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Ile-de-France, afin de réclamer le classement du site. Lequel, après les demandes de 1983 et 1990, est à nouveau écarté, faute d'étude sérieuse⁹³. L'association a aussi vainement tenté de sensibiliser le maire de Versailles, François de Mazières, également

⁸⁸ Cf. *Liaison*, n° 124, avril 2010, p. 6.

⁸⁹ Voir *Les Nouvelles de Versailles* du 14 juillet 2010.

⁹⁰ Spectacle poétique et musical *Bestiaire comique*, le 11 mars 2011 à l'occasion du *Printemps des poètes*.

⁹¹ Exposition sur Anatole Leroy-Beaulieu en septembre 2012.

⁹² Voir notamment *Les Nouvelles de Versailles* des 29 août 2009, 14 juillet 2010, 16 février, 6 juillet et 25 septembre 2011.

⁹³ Courrier de Mme Genthon du 12 octobre 2010.

président de la Cité de l'architecture et du patrimoine, le domaine étant limitrophe de Versailles et sa municipalité ayant contribué en février 2011 pour 50000 euros à la restauration du mur de clôture sur le chemin du Cordon⁹⁴, restauration se montant à la somme astronomique de 400 000 euros (fig.55) ?!

En cette fin 2012, l'avenir de Bon Repos paraît plus que jamais incertain (fig.44-54). Gageons que ce long historique détaillé, souhaité par l'association *Sauvegarde et Renaissance de Bon Repos*, saura faire prendre conscience aux élus de Viroflay et des Yvelines de l'importance de ce site dans l'histoire de la commune et du département. Gageons également qu'elle saura sensibiliser les habitants ainsi que tous les amoureux du patrimoine à sa préservation pour le bien des générations futures⁹⁵.

En guise de conclusion, nous citerons et méditerons les propos avisés de l'éminent Anatole Leroy-Beaulieu, exprimés en 1875 dans son ouvrage sur l'entretien du patrimoine⁹⁶ : "Un monument", déclare-t-il, "n'est pas seulement une œuvre d'art destinée à charmer l'œil et le goût, un monument est un document. A ce titre", souligne-t-il, "tous lui doivent le respect et nul n'a qualité pour y toucher" ! Plus loin, il rappelle qu'"avec un sage entretien, un monument peut être éternel ; grâce à la substitution d'une pierre neuve à la pierre usée, il peut se renouveler à la manière des êtres vivants, qui grâce aux aliments réparent sans cesse leurs pertes...". Il rappelle enfin que "si une œuvre

⁹⁴ *Versailles magazine*, février 2011.

⁹⁵ Après la démolition dans les années 2000 par *Cofiroute* de la belle maison XVIIIe de *La Source*, située en vis-à-vis et dont seule la grille en fer forgé subsiste, voilà une autre maison XVIIIe qui risque de connaître le même sort !

⁹⁶ Anatole Leroy-Beaulieu : *Cathédrale d'Evreux. La restauration de nos monuments historiques devant l'art et devant le budget*, Paris, 1875.

architecturale vient à périr ou à être mutilée, la faute en est à l'époque qui l'a laissée tomber et défigurer" ! Tout est dit...

Bibliographie

- CHAIX D'EST-ANGE Gustave : *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle*, tome VI, Evreux, 1907.
- CLAEYS Thierry : *Dictionnaire biographique des financiers en France au XVIIIe siècle*, t. II, Paris, 2011.
- Correspondance d'Alphonse de Lamartine. Deuxième série (1807-1829)*, t. II (1816-1819), textes réunis par Christian Croisille et Marie-Renée Morin, Paris, 2004, p. 570-571.
- DESPERT JEHAN : *Village d'hier, ville d'aujourd'hui : Viroflay en Yvelines*, Viroflay, 1975.
- DOMANGE Michel : *Le petit monde de Lamartine*, Paris, 2001.
- DURAND Yves : *Les fermiers généraux au XVIIIe siècle*, Paris, 1971, rééd. 1996.
- GISORS Hélène de : *Viroflay. Terre d'Yvelines et domaine royal affronte la Révolution*, Viroflay, 1997.
- GRANDMAISON Louis de : *L'acte de mariage d'Elvire (Julie Bouchaud des Hérettes)*, Paris, 1905.
- HASTIER Louis : *Enigmes du temps passé*, Paris, 1944.
- MAGNIEN Emile : *Dans l'intimité de Lamartine*, Paris, 1974.
- NANTEUIL Baron de : *Les portraits d'Elvire. Le masque arraché. La vraie figure de l'amie de Lamartine*, Paris, 1931.

-NIVAT Georges : "La lucidité de Leroy-Beaulieu" dans *Russie-Europe, la fin du schisme. Etudes littéraires et politiques*, Paris, 1993, p. 249-262.

-RAEFF Marc : "Anatole Leroy-Beaulieu, pionnier des études russes en France" dans *Politique et culture en Russie*, E.H.E.S.S., Paris, 1996.

-RAVILLY Etienne : "Julie Bouchaud des Hérettes. L'«Elvire» de Lamartine", *Les annales de Nantes et du pays nantais*, n° 254, 1994, p. 11-12.

-SÉCHÉ Léon : *Lamartine de 1816 à 1830. Elvire et les méditations*, Paris, 1905.

-SOLOVIEV Serge : *Vie de Vladimir Soloviev*, Paris, 1982, p. 307.

-STOURM René : *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Anatole Leroy-Beaulieu*, Institut de France, Paris, 1914.

-TOESCA Maurice : *Lamartine ou l'amour de la vie*, Paris, 1969.

-UNGER Gérard : *Lamartine, poète et homme d'état*, Paris, 1998, p. 67-73.
